



**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**

55

TWENTY-FIRST YEAR

1271 *st* MEETING: 1 FEBRUARY 1966

ème SÉANCE: 1er FÉVRIER 1966

VINGT ÈT UNIÈME ANNÉE

414

**CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1271)	1
Expression of thanks to the retiring President and to the retiring members, and welcome to the new members of the Security Council	1
Adoption of the agenda	3

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1271)	1
Remerciements au Président et aux membres sortants et souhaits de bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité.	1
Adoption de l'ordre du jour	3

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND SEVENTY-FIRST MEETING

Held in New York, on Tuesday, 1 February 1966, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET ONZIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mardi 1er février 1966, à 10 h 30.

President: Mr. Akira MATSUI (Japan).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1271)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 31 January 1966 from the Permanent Representative of the United States of America to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/7105).

Expression of thanks to the retiring President and to the retiring members, and welcome to the new members of the Security Council

1. The PRESIDENT (translated from French): Before we take up the question before us today, I should like first of all, on behalf of the Council and in my capacity as its President for the month of February, to pay a tribute to Ambassador Seydoux, the representative of France, who was President of the Council for last month. Although the Council did not hold any formal meetings during January, the outgoing President played an important part in the private consultations which preceded today's meeting and has greatly facilitated the task which falls to me now.

2. Mr. SEYDOUX (France) (translated from French): I thank you, Mr. President, for your kind words; I appreciate them all the more as my activities as President of the Security Council during the month of January have hardly, I feel, provided you with much inspiration. In fact, the only use which I made of the presidential prerogatives which were mine until yesterday was to summon the Security Council in order immediately to leave to you the honour, it is true, but also the burden of conducting its meetings. If it were not for the fact that the rules of procedure oblige the retiring President to disappear as swiftly as Cinderella at the stroke of midnight on the last day of the month, you might even accuse me of rather flippant behaviour.

3. Our meeting today gives me the impression that your successor will have an easier task in respect

Président: M. Akira MATSUI (Japon).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1271)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 31 janvier 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/7105).

Remerciements au Président et aux membres sortants et souhaits de bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité

1. Le PRESIDENT: Avant d'aborder la question qui fait l'objet de nos discussions d'aujourd'hui, je voudrais tout d'abord, au nom du Conseil et en ma qualité de Président du Conseil pour le mois de février, rendre hommage à M. Seydoux, représentant de la France, qui a assumé la présidence du Conseil durant le mois écoulé. Bien que le Conseil ne se soit pas réuni en séance officielle au mois de janvier, le Président sortant a joué un rôle important dans les consultations privées qui ont précédé la réunion d'aujourd'hui et a facilité grandement la tâche qui m'incombe maintenant.

2. M. SEYDOUX (France): Monsieur le Président, je vous remercie des paroles aimables que vous venez de prononcer; j'y suis d'autant plus sensible que mon activité de président du Conseil de sécurité pendant le mois de janvier ne vous a guère fourni, me semble-t-il, de matière à inspiration. En effet, la seule manifestation des prérogatives présidentielles qui étaient les miennes jusqu'à hier a été de convoquer le Conseil de sécurité pour vous laisser immédiatement l'honneur, certes, mais aussi la charge de diriger ses travaux. Si le règlement n'obligeait le Président sortant à disparaître aussi rapidement que Cendrillon, le dernier jour du mois au dernier coup de minuit, vous pourriez même m'accuser d'une certaine désinvolture.

3. Notre réunion d'aujourd'hui me donne à penser que votre successeur aura la tâche plus facile à

of his predecessor. He will unquestionably find many grounds for extolling your qualities and merits as President of the Security Council. I should like to associate myself in advance with his words of praise.

4. I will not have the impudence to welcome our President, but I will nevertheless tell you how gratified I am by your presence in the Security Council. Your knowledge of my country and its language would give added strength to these sentiments if that were possible.

5. The PRESIDENT (translated from French): I should now like, on behalf of the Council, to offer our most sincere thanks to the retiring members of the Council, Mr. Ortiz Sanz, the representative of Bolivia, Mr. Usher the representative of the Ivory Coast and Mr. Ramani the representative of Malaysia, for the distinguished services which they rendered to this important organ during their term of office. Their contributions to the Council's work were outstanding in every respect and I am certain that their praiseworthy examples will be followed by all who are seated here and especially by the new members of the Council.

6. As President of the Council, I wish also to welcome the new members of the Council, Mr. Ruda the representative of Argentina, Mr. Tarabanov the representative of Bulgaria, Mr. Coulibaly the representative of Mali, Mr. Corner the representative of New Zealand, Mr. Adebo, the representative of Nigeria, and Mr. Kironde, the representative of Uganda. All these eminent diplomats are well known to everyone by reason of the distinguished part they have played in the activities of the various United Nations bodies and the important contributions made by their respective countries to the work of this Organization. I am sure that the Council will profit by their experience and wisdom in the supreme interest of international peace and security.

7. I shall now, with the Council's permission, take this opportunity to express some hopes and aspirations, not as President of the Council, but as the representative of a newly elected member of the Council. I hope especially that the old members of the Council, both the permanent and non-permanent members, will guide us in our work and illuminate our debates with their experience and discernment. I also hope that the Secretary-General and all his assistants will continue to help us, as they have done so excellently up to now, in the tremendous task of establishing and maintaining the peace and security of the world.

8. The Security Council is meeting for the first time this year, but it is an expanded and reinforced Council. For the first time in the history of the United Nations, all the regions of the world are represented in the Council directly and proportionately. We might say that with this expansion and this improved geographical representation the Security Council, as we enter on the year 1966, has made a fresh start which

l'égard de son prédécesseur. Il trouvera sans aucun doute de nombreuses raisons d'illustrer vos qualités et vos mérites dans les fonctions de président du Conseil de sécurité. Vous me permettrez de m'associer dès maintenant et par avance à ses compliments.

4. Sans avoir le front de vouloir souhaiter la bienvenue à notre président, je me permettrai toutefois de vous dire combien je me félicite de votre présence au Conseil de sécurité. Votre connaissance de mon pays et de sa langue viendrait s'il en était besoin renforcer ces sentiments.

5. Le PRESIDENT: Je voudrais maintenant exprimer au nom du Conseil nos remerciements les plus sincères aux membres sortants du Conseil: M. Ortiz Sanz, représentant de la Bolivie, M. Usher, représentant de la Côte d'Ivoire, M. Ramani, représentant de la Malaisie, pour les services éminents qu'ils ont rendus à cette haute instance pendant la durée de leur mandat. Les contributions qu'ils ont apportées aux travaux du Conseil étaient en tous sens remarquables et je suis certain que leurs exemples dignes d'éloges seront suivis par tous ceux qui siègent ici, et surtout par les nouveaux membres du Conseil.

6. En tant que président du Conseil, je tiens également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil: M. Ruda, représentant de l'Argentine, M. Tarabanov, représentant de la Bulgarie, M. Coulibaly, représentant du Mali, M. Corner, représentant de la Nouvelle-Zélande, M. Adebo, représentant du Nigéria, et M. Kironde, représentant de l'Ouganda. Tous ces éminents diplomates sont bien connus de tous pour la part remarquable qu'ils ont prise dans les activités des divers organes de l'Organisation des Nations Unies ainsi que pour la contribution importante que leurs pays respectifs ont apportée aux travaux de cette organisation. Je suis certain que le Conseil pourra bénéficier de leur expérience et de leur sagesse dans l'intérêt suprême de la paix et de la sécurité internationales.

7. Je voudrais maintenant, avec la permission du Conseil, saisir cette occasion pour exprimer des souhaits ou plutôt des vœux, non pas comme président du Conseil, mais comme représentant d'un nouveau membre élu du Conseil. Mes vœux s'adressent surtout aux anciens membres du Conseil, permanents et non permanents, pour qu'ils puissent nous guider dans nos travaux et nous apporter, par leur expérience et leur clairvoyance, la lumière dans nos débats. Mes vœux s'adressent aussi au Secrétaire général et à tous ses collaborateurs pour qu'ils puissent continuer à nous aider, comme ils l'ont fait si remarquablement par le passé, dans l'œuvre gigantesque d'établir et de maintenir la paix et la sécurité du monde.

8. Le Conseil de sécurité se réunit pour la première fois cette année-ci, mais c'est un conseil élargi et renforcé. Pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, toutes les régions du monde sont représentées au sein du Conseil d'une manière directe et proportionnée. Nous pourrions dire qu'avec cet élargissement, avec cette meilleure représentation géographique, le Conseil de sécurité a marqué, au

will, I hope, mean renewed energy and prestige for this organ and for the United Nations as a whole.

9. In view of the urgency of the problem before the Council, I feel that it would be preferable not to spend too much time on the usual formal courtesies. May I take the liberty of suggesting that each representative, whether an old or a new member, should not pay the customary compliments now but should express during the general debate his feelings on the occasion of this opening meeting of the Security Council for 1966. Naturally, I am not making this a question of procedure and will leave it to the discretion of members of the Council.

Adoption of the agenda

10. Mr. GOLDBERG (United States of America): Mr. President, in keeping with the wise words of counsel that you have just uttered, I should like to associate myself with your views in expressing appreciation to the outgoing members of the Council for their great contribution to its work, from which I in particular, as a newcomer to the Council, benefited in great measure. I should likewise now like to extend my cordial welcome to the distinguished representatives of the newly elected members of the Council. I know we will all benefit from their contributions to its deliberations. In particular, Mr. President, I should like to welcome you. Your great experience here as Permanent Representative of your country, and your great experience in international affairs will, I am sure, facilitate our work and lead us towards the cause to which we are all devoted: that of peace and security, which the United Nations Charter imposes as a primary responsibility upon the Security Council.

11. I have asked to speak now because I think it plain that I have a duty to explain in some detail to the members of this Council the reasons for which the United States has proposed that the Security Council formally be seized of the problem of bringing about negotiations to achieve a peaceful solution to the Viet-Nameese situation. I wish to address myself at this point at which the agenda is under consideration to the reasons which impelled us to take this step. I will, of course with the leave of the Council, speak at greater length after adoption of the agenda, if that be the will of the Council, on the background and genesis of the war in Viet-Nam, and my Government's view with respect to this grave and tragic problem. Other members of the Council will undoubtedly wish to do likewise, and we hope members will agree that the Council's debate would greatly benefit by having representatives of both the Republic of Viet-Nam and North Viet-Nam present their views to the Council.

12. There is no more urgent task confronting the statesmen of the world and the Security Council, as well as the United Nations as a whole, than that of finding first a way to terminate the fighting in Viet-Nam, and then a settlement which will bring enduring peace to the Viet-Nameese people. It is the undeniable

seuil de l'année 1966, un nouveau départ qui, je l'espère, apportera un renouveau d'énergie et de prestige pour cet organe et l'Organisation des Nations Unies tout entière.

9. Etant donné le caractère urgent du problème dont le Conseil est saisi, j'estime qu'il serait préférable de ne pas trop s'attarder sur les formalités habituelles de courtoisie. Puis-je me permettre de suggérer que chaque représentant, ancien ou nouveau, n'exprime pas maintenant les compliments d'usage, mais expose, lors du débat général, les sentiments qui l'animent à cette première séance du Conseil de sécurité de 1966. Naturellement, je n'en fais nullement une question de procédure et je m'en remets à la discrétion des membres du Conseil.

Adoption de l'ordre du jour

10. M. GOLDBERG (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, conformément aux sages paroles que vous venez de prononcer, je voudrais, comme vous, dire aux membres sortants, combien j'ai apprécié leur importante contribution aux travaux du Conseil et combien j'en ai tout particulièrement bénéficié, en tant que nouveau venu. Je voudrais également souhaiter une cordiale bienvenue aux représentants des membres nouvellement élus au Conseil. Je suis certain que leur participation à ses délibérations sera pour nous tous d'un très grand profit. Enfin, c'est à vous particulièrement, Monsieur le Président, que je tiens à souhaiter la bienvenue. Votre grande expérience ici en tant que représentant de votre pays et votre profonde connaissance des affaires internationales faciliteront, j'en suis sûr, notre travail et nous permettront de servir la cause à laquelle nous sommes tous attachés: celle de la paix et de la sécurité, qui, aux termes de la Charte des Nations Unies, est celle que le Conseil de sécurité doit avant tout défendre.

11. J'ai demandé à prendre la parole maintenant parce que je crois de mon devoir d'exposer aux membres du Conseil de sécurité de façon un peu détaillée les raisons pour lesquelles les Etats-Unis ont proposé que le Conseil soit formellement saisi de la question des négociations à entamer en vue d'apporter une solution pacifique au problème vietnamien. Au moment où nous examinons l'ordre du jour, je voudrais exposer les raisons qui nous ont incités à prendre une telle mesure. Après l'adoption de l'ordre du jour, si telle est la volonté du Conseil et avec son autorisation bien sûr, j'exposerai de façon plus détaillée la genèse de la guerre au Viet-Nam et l'attitude de mon gouvernement à l'égard de ce grave et tragique problème. D'autres membres du Conseil voudront sans doute procéder de même et nous espérons que tous s'accorderont à reconnaître que le Conseil aurait intérêt à inviter des représentants de la République du Viet-Nam et des représentants du Viet-Nam du Nord à lui exposer leurs vues.

12. Pour les hommes d'Etat du monde, pour le Conseil de sécurité et pour les Nations Unies dans leur ensemble, il n'est pas de tâche plus impérative que celle de trouver, d'abord, le moyen de mettre fin aux combats qui se déroulent au Viet-Nam et, ensuite, un règlement susceptible d'établir une paix

urgency of this task, the failure of every other effort made to date to bring about negotiations over Viet-Nam, the primacy of the Security Council's responsibility under the Charter for maintaining international peace and security, and our respect for the accumulated experience and wisdom represented on this Council, which have impelled my Government to ask for this urgent meeting of the Security Council. Our resort to the Security Council, despite what anybody may say or speculate about it, is briefly and simply, further evidence of our resolve to settle this conflict peaceably—a resolve which stems from a deep and abiding belief that a negotiated settlement rather than a military solution is manifestly in the best interests of the Viet-Nameese people as a whole and of all parties to the conflict, as well as of the entire international community. Our request that the Council meet and consider this problem signals not the end, but a new dimension to the peace offensive we have been engaged in and which we are determined to continue. As President Johnson put it yesterday, our pressure for peace will be as stern and unremitting as the pressure of our military strength on the field of battle.

13. Our rôle in Viet-Nam is now, and has been from the beginning, based on the indisputable fact that North Viet-Nam has consciously and flagrantly violated the provisions of the Geneva Agreements, particularly article 19 of the Agreement on the Cessation of Hostilities in Viet-Nam,^{1/} wherein North Viet-Nam was enjoined to ensure that its territory be "not used for the resumption of hostilities or to further an aggressive policy". Despite this written pledge, North Viet-Nam, aided by Peiping, has led, equipped and sustained the fighting in the South. It has sent tens of thousands of trained and armed men, including units of its regular army, into battle in South Viet-Nam for the purpose of imposing it will upon the people of South Viet-Nam by force.

14. While we have been, and while we remain, unflinching in our determination to resist this aggression, we have never lost sight of, or hope for, the need of a peaceful settlement. And this is our mission in the Council today. I doubt if there is any parallel in recent history to the pressure for peace which my Government, with the advice and assistance of many welcome hands, has exerted over the past year. Time and again the United States Government has itself sought and has encouraged others to seek the formula which will move this tragic armed conflict to the conference table. We have made repeated appeals for whatever help the United Nations, collectively or individually, through any of its organs, including the Secretary-General, might be able to provide in bringing about unconditional discussions and nego-

^{1/} Signed on 20 July 1954 at the Geneva Conference on the Problem of Restoring Peace in Indo-China; see Further Documents relating to the discussion of Indo-China at the Geneva Conference, Cmd. 9239 (London, Her Majesty's Stationery Office, August 1954), p. 33.

urable pour le peuple vietnamien. L'urgence indéniable de cette tâche, l'échec de tous les autres efforts entrepris jusqu'ici pour aboutir à des négociations sur le Viet-Nam, la responsabilité que la Charte confère au premier chef au Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et notre respect pour la somme d'expérience et de sagesse que cet organe représente; telles sont les raisons qui ont incité mon gouvernement à demander la convocation d'urgence du Conseil de sécurité. En un mot, quoi qu'on en dise ou qu'on en pense, en faisant appel au Conseil de sécurité nous avons montré une fois de plus que nous étions résolus à régler ce conflit par la voie pacifique, car nous sommes fermement convaincus, et nous l'avons toujours été, que pour servir au mieux les intérêts du peuple vietnamien dans son ensemble, de toutes les parties au conflit et de la communauté internationale tout entière, c'est évidemment à un règlement négocié plutôt qu'à une solution militaire qu'il faut recourir. En demandant au Conseil de se réunir et d'examiner ce problème, nous ne voulons pas mettre fin à l'offensive de paix que nous avons lancée et que nous sommes résolus à poursuivre, mais au contraire lui donner une nouvelle dimension. Comme l'a dit hier le président Johnson, notre offensive de paix sera aussi ferme et aussi inlassable que notre offensive militaire sur le champ de bataille.

13. Notre présence au Viet-Nam actuellement et le rôle que nous sommes appelés à y jouer résultent et ont toujours résulté d'un fait irréfutable: le Viet-Nam du Nord a sciemment et ouvertement violé les dispositions des Accords de Genève, notamment l'article 19 de l'Accord sur la cessation des hostilités au Viet-Nam^{1/} qui l'enjoignait de veiller à ce que son territoire ne soit "pas utilisé pour la reprise des hostilités ou au service d'une politique agressive". Au mépris de cet engagement écrit, le Viet-Nam du Nord a, avec l'aide de Pékin, dirigé et appuyé, tant militairement que financièrement, la lutte dans le Sud. Il a envoyé des dizaines de milliers d'hommes armés et bien entraînés, y compris des unités de son armée régulière, se battre au Viet-Nam du Sud afin d'imposer par la force sa volonté au peuple sud-vietnamien.

14. Tout en demeurant inébranlablement résolu à résister à cette agression, nous n'avons jamais perdu de vue la nécessité de trouver un règlement pacifique et nous espérons toujours pouvoir y parvenir. C'est là le but de notre démarche au Conseil aujourd'hui. Je doute que l'on puisse trouver dans l'histoire des dernières années un autre exemple d'une campagne de paix telle que celle que mon gouvernement a menée inlassablement tout au long de l'année dernière, avec l'aide et les conseils nombreux qui lui ont été prodigués et qui ont toujours été les bienvenus. A maintes reprises, le Gouvernement des Etats-Unis a recherché lui-même et a encouragé les autres à rechercher la formule susceptible de donner à cette tragédie un autre décor, non plus celui du champ de bataille mais celui de la salle de conférence. A plu-

^{1/} Signé le 20 juillet 1954 à la Conférence de Genève sur le problème du rétablissement de la paix en Indochine; voir la Documentation française, Notes et Etudes documentaires, No 1.909 du 18 août 1954, p. 2.

tiations for an acceptable formula to restore peace in Viet-Nam. Here I wish to pay particular tribute to the unremitting effort of the Secretary-General to bring about the peace we all hope and seek to achieve.

15. We supported and encouraged the United Kingdom when it proposed to the Soviet Union that their two Governments, as Co-Chairmen of the Geneva Conference of 1954 and of that of 1962,^{2/} undertake to explore the possible basis for a Viet-Nam settlement with all the Geneva Conference countries. We welcomed the mission which the United Kingdom Government entrusted to a very distinguished citizen of that country, its former Foreign Secretary, Mr. Patrick Gordon Walker, that of visiting the interested countries to explore the possibilities for a Viet-Nam settlement.

16. On 7 April 1965, President Johnson made it unmistakably clear that the United States remained ready for unconditional discussions with all or with some of the Governments concerned with the Viet-Nameese conflict. The following day we responded affirmatively to the appeal for "negotiations without preconditions" made earlier by seventeen non-aligned Nations which met at Belgrade in March.

17. When the Government of India proposed the cessation of hostilities in Viet-Nam and the policing of the border between North and South Viet-Nam by an Afro-Asian force, we publicly expressed our interest in this idea and privately sought to pursue the proposal in greater detail, thus making manifest that in our view this appeal was affirmative in character.

18. We undertook a brief pause in the aerial attacks directed against military targets in North Viet-Nam in mid-May and made the purpose of our action known to the North Viet-Nameese. But despite this, and despite every effort we or others made, there was not a single sign from Hanoi or from Peiping that they shared our desire to move this problem to the conference table where it ought to be resolved. Notwithstanding, we persevered in our quest for peace. Although the sincerity of our desire to move from the battlefield to the conference table was questioned by very few, there were some, friends of ours and friends of Hanoi, who urged that another, longer, suspension of the bombing of military targets in North Viet-Nam might create an atmosphere conducive to negotiations. Our respect for this opinion as a manifestation of the opinion of a substantial part of mankind, combined with our own desire to leave no stone unturned in the search for peace, led our Government to suspend the bombing again on 24 December

^{2/} International Conference for the Settlement of the Laotian Question, held from 12 May 1961 to 23 July 1962.

sieurs reprises, nous avons sollicité l'aide de l'Organisation des Nations Unies, dans l'espoir que collectivement ou individuellement, par l'intermédiaire de l'un de ses organes ou par l'entremise du Secrétaire général, elle pourrait conduire à des discussions et à des négociations sans condition, visant à rétablir la paix au Viet-Nam selon une formule acceptable. Je tiens tout spécialement à rendre hommage aux efforts que le Secrétaire général a inlassablement déployés pour amener la paix que nous souhaitons et recherchons tous.

15. Nous avons appuyé et encouragé le Royaume-Uni lorsqu'il a proposé en février 1965 à l'Union soviétique que les gouvernements de leurs deux pays, en tant que coprésidents de la Conférence de Genève de 1954 et de celle de 1962^{2/}, tentent de jeter les bases d'un règlement au Viet-Nam, en consultant tous les pays qui ont participé aux conférences de Genève. Nous avons été heureux que le Gouvernement du Royaume-Uni ait confié à l'un de ses citoyens éminents, son ancien Ministre des affaires étrangères, M. Patrick Gordon Walker, la mission de se rendre dans les pays intéressés pour y étudier les possibilités d'un règlement du problème vietnamien.

16. Le 7 avril 1965, le Président Johnson a indiqué clairement que les Etats-Unis étaient toujours prêts à engager des discussions sans condition avec tous les gouvernements directement intéressés au problème du Viet-Nam, ou avec certains d'entre eux. Le lendemain, nous avons répondu affirmativement à l'appel lancé auparavant par 17 nations non alignées, réunies à Belgrade en mars, en vue de "négociations sans condition préalable".

17. Lorsque le Gouvernement de l'Inde a proposé que les hostilités cessent au Viet-Nam et que la frontière entre le Viet-Nam du Nord et le Viet-Nam du Sud soit surveillée par une force afro-asiatique, nous avons fait savoir publiquement que cette idée nous intéressait et nous avons cherché, en privé, à étudier de plus près la suite qui pourrait être donnée à cette proposition, montrant par là que nous voyions en elle un élément constructif.

18. A la mi-mai, nous avons suspendu brièvement nos attaques aériennes contre des objectifs militaires du Viet-Nam du Nord et nous avons fait connaître le but de cette initiative aux Nord-Vietnamiens. Mais malgré cela et malgré tous les efforts que nous avons déployés ou que d'autres ont déployés, ni Hanoi ni Péiping n'ont à aucun moment laissé entendre qu'ils désiraient, comme nous, replacer le problème dans le contexte où il doit être résolu, je veux dire à la table de conférence. Néanmoins, nous avons poursuivi nos efforts de paix. Bien que très peu aient mis en doute notre désir sincère de passer du champ de bataille à la table de conférence, d'aucuns, parmi nos amis et parmi les amis d'Hanoi, ont fait valoir qu'une nouvelle interruption des bombardements contre les objectifs militaires du Viet-Nam du Nord, de plus longue durée cette fois, pourrait créer une atmosphère favorable à des négociations. Par respect pour cette opinion, qui traduisait le sentiment d'une partie importante de l'humanité, et par un désir sincère de ne

^{2/} Conférence internationale pour le règlement de la question du Laos, tenue du 12 mai 1961 au 23 juillet 1962.

1965 and to continue that suspension for thirty-seven days, over five weeks, thus more than honouring the counsel we received. The suspension, I must emphasize, was undertaken against the background of Hanoi's unyielding intransigence both in words and in action toward every peace move made by us or by others for more than a year. It was undertaken with no assurance whatever that it would move us closer to peace or to negotiations.

19. That suspension had two parallel objectives: to ascertain whether, as many claimed but none could prove, the bombings were in fact the decisive and final barrier to discussions or negotiations, and also to ascertain whether Hanoi shared our desire to reduce the intensity and the range of the armed conflict in Viet-Nam and to bring about a peaceful settlement.

20. We explained these objectives by means of an unprecedented diplomatic offensive: through consultations with His Holiness the Pope, who as a great spiritual leader has properly manifested deep concern about the peace of the world, a concern which he eloquently expressed in his unprecedented and welcome appearance here at the 1347th plenary meeting of the General Assembly at its twentieth session. We consulted with more than 115 Governments—virtually all Governments in the world—by sending six special Presidential envoys to thirty-four capitals to confer with Chiefs of State or Heads of Government, and through personal communications from President Johnson to the Heads of Government of many more.

21. Equally important, we explained our objectives to Hanoi; indeed, before the suspension of bombings was one week old—in other words, more than four weeks ago—we directly informed Hanoi of the suspension and advised them that if North Viet-Nam would reciprocate by making a serious contribution towards peace, it would obviously have a favourable effect on the possibility of further extending the suspension. And I wish to remind this body that the suspension of the bombing was continued for more than thirty days after we were in direct touch with North Viet-Nam and after our message relating to the suspension of the bombing was communicated to and received by North Viet-Nam.

22. But our restraint and patience, regrettably, went unrewarded. There was no positive response from Hanoi. There was only a continuing barrage of insults, name-calling and vituperation. And I should like to say now that I do not understand how the cause of international peace and security is at all forwarded by insults, name-calling and vituperation: What is required is the solemn attention by all nations and all peoples to the overriding cause and necessity of world peace. Notwithstanding the insults, name-calling and vituperation, we recognized that if the name-calling were accompanied by North Viet-Nameese

ménager aucun effort pour aboutir à la paix, notre gouvernement a décidé d'interrompre à nouveau les bombardements le 24 décembre 1965: cette interruption a duré 37 jours, soit plus de cinq semaines, et l'on peut donc dire que les Etats-Unis ont généreusement suivi le conseil qui leur avait été donné. Je crois devoir souligner que cette mesure a été prise alors qu'Hanoï, tant dans ses paroles que dans ses actes, conservait la même intransigence à l'égard de toutes les démarches que nous avons faites, ou que d'autres avaient faites, depuis plus d'un an en faveur de la paix. Cette mesure a été décidée sans que nous ayons la moindre assurance qu'elle nous rapprocherait de la paix ou des négociations.

19. L'arrêt temporaire des bombardements avait deux objectifs parallèles: d'une part, établir si, comme beaucoup l'affirmaient, mais nul ne pouvait le prouver, les bombardements étaient véritablement l'obstacle décisif à toutes discussions ou négociations et, d'autre part, établir si Hanoï partageait bien notre désir de diminuer l'intensité et la portée du conflit armé au Viet-Nam et d'aboutir à un règlement pacifique.

20. Nous avons exposé ces objectifs au cours d'une offensive diplomatique sans précédent: nous avons consulté Sa Sainteté le pape, qui, en tant que chef spirituel éminent, a exprimé à juste titre sa vive inquiétude pour la paix du monde dans le brillant exposé qu'il a fait à la 1347^eme séance plénière de l'Assemblée générale lors de sa vingtième session, à l'occasion de sa visite historique à l'ONU. Nous avons également consulté plus de 115 gouvernements — les gouvernements de presque tous les pays du monde — soit par l'intermédiaire des six envoyés spéciaux du Président qui se sont rendus dans 34 capitales pour conférer avec les chefs d'Etat ou de gouvernement, soit par les contacts personnels que le président Johnson a eus lui-même avec de nombreux autres chefs de gouvernement.

21. Enfin, et ce n'est pas le moins important, nous avons exposé nos objectifs à Hanoï; moins d'une semaine après la suspension des bombardements — en d'autres termes, il y a plus de quatre semaines —, nous avons directement informé Hanoï de cet arrêt et nous lui avons laissé entendre que si le Viet-Nam du Nord faisait aussi sa part et apportait une sérieuse contribution à la cause de la paix les chances de voir la suspension des bombardements se prolonger en seraient, de toute évidence, renforcées. Je tiens à rappeler au Conseil que les bombardements ont encore été interrompus pendant plus de 30 jours après que nous eûmes eu des contacts directs avec le Viet-Nam du Nord et après que nous lui eûmes communiqué notre message à ce sujet et qu'il l'eût reçu.

22. Malheureusement notre modération et notre patience n'ont pas été récompensées. Hanoï n'a pas répondu, si ce n'est par un torrent incessant d'insultes, d'injures et de vitupérations. Je tiens à dire ici que je ne vois pas comment la cause de la paix et de la sécurité internationales peut être servie par des insultes, des injures et des vitupérations. Il faut que toutes les nations et tous les peuples s'attachent solennellement à la cause suprême de la paix mondiale et reconnaissent la nécessité de la maintenir. Malgré les insultes, les injures et les vitupérations, nous estimions que si ces invectives

restraint on the ground in South Viet-Nam our efforts would have achieved their objective, and we would have considered such a response to be a positive response to our peace initiative.

23. But such was not the case during the thirty-seven days' pause, as Secretary of State Rusk stated only yesterday at a Press conference; for the fact is that infiltrations of men and material from the North to South Viet-Nam continued at a high level; acts of violence in South Viet-Nam itself continued, with relatively minor fluctuations, at virtually the same record high levels set in the last quarter of 1965. Only last Saturday, 29 January, Hanoi made public a letter dated 24 January which President Ho Chi Minh had sent to certain Heads of State or Government. This letter, together with the editorial in the official organ, Nhan Dan, two days later, made it clear beyond reasonable doubt that Hanoi was no more prepared to work for a negotiated settlement or a reciprocal reduction of hostilities at the present time than it was a year ago. Ho Chi Minh interpreted our search for a negotiated solution as "an excuse for war", and he laid down three preconditions, demanding acceptance of them by the United States before he would even commence negotiation.

24. These preconditions were, first, that the United States "must accept the four-point stand of the Democratic Republic of Viet-Nam and prove this by actual deeds"; second, that the United States "must end unconditionally and for good all bombing raids and other war acts against the Democratic Republic of Viet-Nam"; and third, a new precondition—and I emphasize, a new precondition more objectionable, not more responsive, than before the suspension—that the United States "must recognize the National Front for the Liberation of South Viet-Nam as the sole"—and I emphasize this—"genuine representative of the people of South Viet-Nam".

25. In exchange for these demands upon the United States, President Ho Chi Minh offered absolutely nothing: no let-up in the war acts on his side; no reduction in infiltrations, which had gone on continuously through the bombing pause; no reduction in terror, which had continued throughout the bombing pause as it had been going on long before; no reduction in the supply of men and arms, which had continued during the bombing pause; no willingness to negotiate, or even to talk quietly through the channels of diplomacy with a view to bringing about negotiations. In short, Ho Chi Minh, as has been recognized by all organs of public opinion in all capitals, friendly to us and friendly to Hanoi, flatly rejected both objectives which we had sought to achieve by the prolonged suspension of our bombings, a move towards negotiation and a peaceful settlement, and the reciprocal reduction of hostilities.

26. In so doing, Ho Chi Minh and other leaders of North Viet-Nam assumed full responsibility for the

s'étaient accompagnées dans la pratique de modération de la part des Nord-Vietnamiens au Viet-Nam du Sud, nos efforts auraient atteint leurs objectifs, et nous aurions vu dans cette attitude une réponse positive à notre initiative de paix.

23. Mais comme le disait hier encore notre secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, au cours d'une conférence de presse, rien de semblable ne s'est produit pendant la trêve de 37 jours; en fait, les infiltrations d'hommes et de matériel du Viet-Nam du Nord au Viet-Nam du Sud sont restées aussi fréquentes et les actes de violence au Viet-Nam du Sud ont, à quelques fluctuations près, pratiquement atteint le même rythme record que celui que l'on avait enregistré au cours du dernier trimestre de 1965. Pas plus tard que samedi dernier, 29 janvier, Hanoi a publié une lettre du 24 janvier que le président Ho Chi Minh avait envoyée à certains chefs d'Etat ou de gouvernement. Cette lettre et l'éditorial paru deux jours plus tard dans l'organe officiel Nhan Dan ont montré, sans aucun doute possible, qu'Hanoi n'était pas plus prêt maintenant à œuvrer en faveur d'un règlement négocié ou d'une réduction réciproque des hostilités qu'il ne l'était il y a un an. Ho Chi Minh a prétendu qu'en recherchant une solution négociée, nous voulions en fait "une excuse pour la guerre" et il a posé trois conditions préalables, exigeant que les Etats-Unis les acceptent avant même d'entamer des négociations.

24. Ces conditions préalables sont les suivantes: premièrement, les Etats-Unis "doivent accepter les quatre points du Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam et étayer leur acceptation de faits concrets"; deuxièmement, les Etats-Unis "doivent mettre fin, une fois pour toutes et sans aucune condition, à tous les bombardements et à tous autres actes de guerre dirigés contre la République démocratique du Viet-Nam" et, troisièmement, une nouvelle condition préalable, à savoir que les Etats-Unis "doivent reconnaître le front national de libération du Viet-Nam du Sud comme étant le seul" — j'insiste sur ce terme — "véritable représentant du peuple sud-vietnamien"; cette dernière condition traduit une attitude non pas constructive, mais plus négative encore qu'avant la trêve.

25. En échange, le président Ho Chi Minh n'a absolument rien offert; aucun relâchement dans ses opérations militaires; aucun ralentissement des infiltrations, qui se sont poursuivies tout au long de l'interruption des bombardements; aucun atténuation de la terreur, qui elle aussi a continué de sévir comme auparavant; aucun diminution des fournitures d'armes et de personnel; aucun geste indiquant qu'il était prêt à négocier ou même à conduire des entretiens discrets, par la voie diplomatique, en vue d'aboutir à des négociations. Bref, comme on l'a reconnu dans tous les milieux de l'opinion de toutes les capitales, qu'il s'agisse de nos amis ou des amis d'Hanoi, Ho Chi Minh a carrément repoussé les deux objectifs que nous avions cherché à réaliser en prorogeant l'interruption de nos bombardements: d'une part un progrès sur la voie des négociations et d'un règlement pacifique et d'autre part le ralentissement réciproque des hostilités.

26. C'est ainsi qu'Ho Chi Minh et les autres dirigeants du Viet-Nam du Nord se sont rendus pleine-

decision that the bombing suspension could not be continued beyond thirty-seven days. The United States is not responsible for the resuming of the bombing; Ho Chi Minh is responsible for the resuming of the bombing by rejecting a plain offer from the United States to sustain the suspension, to continue it, if there were a reciprocal response from North Viet-Nam.

27. We had sincerely hoped for a different response from Hanoi. At this time I wish to express appreciation to all those Governments which worked to encourage a different response. At the same time, we have no choice but to accept the plain response which Hanoi has given in words and in deeds.

28. But we are here today because our resolve for peace and to end the senseless destruction in Viet-Nam is so strong that we cannot, and we will not, accept that answer as final and immutable. We will continue to seek a forum—we hope that this is the forum—and the formula—and we hope a formula can emerge here—which will permit the beginning of negotiations.

29. Our views on the elements of such a formula were summarized in my letter to the Secretary-General of 4 January 1966, a summary, I wish to repeat here, which was made with the full approval of my Government and with the explicit authorization of President Johnson, so there can be no doubt of its validity. That summary is as follows:

"... that the United States is prepared for discussions or negotiations without any prior conditions whatsoever, or on the basis of the Geneva Agreements of 1954 and 1962, that a reciprocal reduction of hostilities"—I repeat, "a reciprocal reduction of hostilities"—"could be envisaged and that a cease-fire might be the first order of business in any discussions or negotiations, that the United States remains prepared to withdraw its forces from South Viet-Nam as soon as South Viet-Nam is in a position to determine its own future without external interference, that the United States desires no continuing military presence or bases in Viet-Nam," I wish to repeat that, so that all can hear and understand: "the United States desires no continuing military presence or bases in Viet-Nam". The summary continues: "... that the future political structure in South Viet-Nam should be determined by the South Viet-Nameese people themselves through democratic processes, and that the question of the reunification of the two Viet-Nams should be decided by the free decision of their two peoples." [S/7067.]

30. In these last two expressions our Government merely reiterates what the Charter of the United Nations plainly provides, that the destiny of people should be decided by principles of self-determination, not by force, not by violence, not by having the will of others imposed upon those who should be free to

ment responsables de la décision tendant à ne pas proroger au-delà de 37 jours l'interruption des bombardements. Ce ne sont pas les Etats-Unis qui sont responsables de la reprise des bombardements, mais Ho Chi Minh, car il a rejeté ce que les Etats-Unis lui proposaient en toute loyauté, à savoir de prolonger cette suspension si le Viet-Nam du Nord, de son côté, se montrait plus conciliant.

27. Nous avons sincèrement espéré qu'Hanoï réagirait autrement. Je tiens à saisir cette occasion de rendre hommage à tous les gouvernements qui ont essayé d'encourager Hanoï à réserver un autre accueil à nos efforts. Mais en même temps nous n'avons d'autre choix que d'accepter la réponse très nette qu'Hanoï nous a donnée tant par ses paroles que par ses actes.

28. Nous sommes ici aujourd'hui parce que notre désir de faire la paix et de mettre fin aux destructions insensées au Viet-Nam est si fort que nous ne pouvons, ni ne voulons, accepter cette réponse comme définitive et immuable. Nous continuerons de rechercher une instance — nous espérons la trouver ici — et la formule — et nous espérons que c'est ici aussi qu'elle pourra être dégagée — qui permettront d'entamer les négociations.

29. Notre opinion sur des éléments d'une telle formule a été résumée dans la lettre que j'ai adressée au Secrétaire général le 4 janvier 1966. Je tiens à rappeler que cette lettre a été rédigée avec l'entière approbation de mon gouvernement et avec l'autorisation explicite du président Johnson et que, par conséquent, il ne peut y avoir de doute quant à sa validité. En voici des extraits:

"... les Etats-Unis sont disposés à engager des discussions ou des négociations sans condition préalable d'aucune sorte ou bien sur la base des Accords de Genève de 1954 et de 1962; ils sont prêts à envisager, sur une base de réciprocité, un ralentissement des hostilités" — Je répète, un ralentissement des hostilités, sur une base de réciprocité — "et pensent qu'un cessez-le-feu pourrait être la première question à débattre dans toutes discussions ou négociations. Les Etats-Unis demeurent prêts à retirer leurs forces du Viet-Nam du Sud dès que ce pays sera en mesure de déterminer son propre avenir sans ingérence extérieure; ils ne désirent pas maintenir une présence ou des bases militaires au Viet-Nam;" — Je tiens à répéter ceci, afin que tous puissent l'entendre et s'en pénétrer: "Les Etats-Unis ne désirent pas maintenir une présence ou des bases militaires au Viet-Nam" — "c'est la population du Viet-Nam du Sud elle-même qui doit déterminer la future structure politique du Viet-Nam du Sud, par des moyens démocratiques, et la question de la réunification des deux Viet-Nams doit être tranchée par un libre choix de la population des deux pays." [S/7067.]

30. Dans ces deux dernières phrases, notre gouvernement ne fait que répéter ce que stipule la Charte des Nations Unies, à savoir que le destin des peuples doit être régi par le principe de l'autodétermination, et non imposé par la force, par la violence, par la volonté d'autrui venant se substituer à la volonté de

express their own will through democratic processes. We have indicated many times that we would welcome the participation of the United Nations in making sure that freedom of choice is really and truly exercised in making decisions of this magnitude.

31. We will pursue through every possible channel, and we can think of no better channel at the present moment than the Security Council, the opportunity to present these views and to receive the views of others and take them into consideration at a conference table. As President Johnson said in his State of the Union message on 12 January: "We will meet at any conference table, we will discuss any proposals—four points, or fourteen or forty—and we will consider the views of any group."

32. In short, the reasons for our decision to bring the Viet-Nam situation before the Security Council are simple and manifest, and should be plain to all. The war in Viet-Nam continues unabated. We regret this. Numerous and intense peace efforts outside normal United Nations channels have proved unavailing. The Security Council—and we are the Security Council, the principal organ of the United Nations for maintaining international peace and security—has not yet had a formal opportunity to see if it can use its accumulated wisdom, experience and influence to find a new formula which will succeed where others have failed and a new element or catalyst which will answer the question raised by Pope Paul last Saturday, namely: "Who knows if finally an arbitration of the United Nations ... might tomorrow—we would like to hope even today—resolve this terrible question." We support these views.

33. We did not come here before because we were told by many members of the Council that it would interfere with the peace initiatives which were under way and would not contribute to a peaceful solution. We honoured that advice, as we should, because we believe in consulting with our colleagues and we respected that advice while the peace initiative that we had undertaken was under way. But President Ho Chi Minh a few days ago closed the door to that particular avenue, and we have come here today to explore a new avenue, seeking the counsel, the advice, the considered judgement of this great body which was set up twenty years ago in San Francisco as part of the Charter to help the world to find a way to peace, the objective we all desire.

34. I recognize, as I said in the letter delivered to you [S/7105], Mr. President, only yesterday, that we are aware that it will not be easy for the Council, in view of all the obstacles, to take constructive action on this question; however, we are firmly convinced that, in the light of its obligations under the Charter to maintain international peace and security and the failure so far of all efforts outside the United Nations to restore peace, the Council should formally address itself urgently to this situation and must exert its most vigorous endeavours

ceux qui devraient être libres de s'exprimer par les voies démocratiques. Nous avons indiqué à maintes reprises que nous serions heureux de voir l'Organisation des Nations Unies prêter son concours pour veiller à ce que la liberté de choix s'exerce véritablement lorsqu'il s'agit de décisions de cette portée.

31. Nous continuerons de rechercher toutes les voies possibles — et pour le moment nous ne pouvons en concevoir de meilleure que le Conseil de sécurité — et les occasions pour faire connaître ces vues et entendre celles des autres afin d'en tenir compte à une table de conférence. Comme l'a dit le 12 janvier le président Johnson dans son message sur l'état de l'Union: "Nous sommes prêts à nous asseoir à toute table de conférence, à discuter toute proposition — en 4, 14 ou 40 points — et à étudier les vues de tout groupe."

32. Les raisons pour lesquelles nous avons décidé de saisir le Conseil de sécurité du problème du Viet-Nam sont donc simples, évidentes, et ne devraient surprendre personne. La guerre au Viet-Nam continue sans relâche. Nous le regrettons. Les efforts multipliés et intenses déployés en dehors de l'ONU se sont révélés infructueux. Le Conseil de sécurité — et nous sommes le Conseil de sécurité, c'est-à-dire l'organe des Nations Unies responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales — n'a pas encore eu l'occasion d'examiner formellement s'il pouvait utiliser toute la somme de sagesse, d'expérience et d'influence qui est la sienne pour trouver une formule nouvelle susceptible de réussir là où d'autres ont échoué et pour introduire un élément nouveau ou un catalyseur qui permettra de répondre à la question que posait samedi dernier le pape Paul VI: "Qui sait si, en fin de compte, un arbitrage de l'ONU ... ne pourra pas demain — nous voudrions même espérer aujourd'hui — résoudre cette terrible question." Nous partageons cet avis.

33. Si nous ne sommes pas venus ici plus tôt, c'est parce que bien des membres du Conseil nous ont dit qu'une telle démarche risquerait de gêner les initiatives actuelles de paix et de ne pas contribuer à la recherche d'une solution pacifique. Nous avons suivi ce conseil, comme nous croyions devoir le faire, parce que nous croyons en la valeur des consultations avec nos collègues et nous nous sommes tenus à cette décision pendant tout le temps qu'a duré notre offensive de paix. Mais il y a quelques jours le président Ho Chi Minh a obstrué cette voie; nous sommes donc venus ici aujourd'hui pour en explorer une nouvelle, c'est-à-dire pour solliciter les conseils, les avis et connaître le jugement pondéré de cette instance suprême instituée à San Francisco il y a 20 ans en vertu de la Charte pour aider le monde à trouver la voie de la paix, notre objectif à tous.

34. Comme je le disais hier encore dans la lettre que je vous ai adressée, Monsieur le Président [S/7105], je reconnais que pour le Conseil, compte tenu de tous les obstacles, la tâche ne sera pas aisée; cependant, puisque la Charte lui confère l'obligation de maintenir la paix et la sécurité internationales et puisque tous les efforts entrepris jusqu'ici en dehors des Nations Unies pour rétablir la paix n'ont pas abouti, nous sommes fermement convaincus qu'il appartient au Conseil de se pencher, de toute urgence, sur ce problème et d'user de toute son influence et

and its immense prestige to find a prompt solution to this question. We hope that our fellow members of the Council will agree that our common dedication to peace and our common responsibility for the future of mankind require no less.

35. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Soviet delegation would like first of all to express its gratitude to last month's President of the Security Council, Mr. Roger Seydoux, whose diplomatic skill and outstanding qualities are well known to us all. At this first meeting of the year of the Security Council with its expanded membership—for which many, including the Soviet Union, worked so hard—we feel bound to congratulate and to welcome the new members of the Security Council, the representatives of Bulgaria, Mali, Uganda, Nigeria, Argentina, Japan and New Zealand. The Soviet delegation also wishes to express its satisfaction at the fitting expansion of the Security Council, which undoubtedly makes this highest organ of the United Nations more representative.

36. The Soviet delegation deems it necessary to state that it is opposed to the convening of the Security Council to discuss the question of Viet-Nam and to the inclusion of this question on the Council's agenda.

37. As is well known, the Soviet Union supports the just position of the Government of the Democratic Republic of Viet-Nam that the question of Viet-Nam should be settled within the framework of the Geneva Agreements. It is quite obvious that the United States proposal that the question of Viet-Nam should be discussed in the Security Council is in no way aimed at a genuine settlement of that question, but is merely a diversionary manoeuvre to cover up, by means of talks on a so-called "settlement" in Viet-Nam, the Pentagon's measures to expand the aggressive war.

38. The circumstances in which Washington has requested a meeting of the Security Council are worthy of note. As is well known, the United States Government has renewed its barbaric bombing of the territory of a sovereign socialist State—the Democratic Republic of Viet-Nam—and it is precisely in these circumstances that the State Department needed an urgent meeting of the Security Council, in order to announce, in the Council as well, the continuation of the criminal aggressive policy of the United States against the Democratic Republic of Viet-Nam, a policy which constitutes a flagrant violation of the United Nations Charter and the fundamental principles of international law.

39. The very long and inappropriate statement by the representative of the United States, which he hastened to make even before the Council's agenda has been approved and in which the true situation was crudely distorted, is further confirmation that in Washington they are not even thinking of a genuine settlement of the problem of Viet-Nam and have

de son immense prestige pour y trouver rapidement une solution. Nos collègues au Conseil reconnaîtront, nous l'espérons, que notre attachement commun à la cause de la paix et notre responsabilité commune à l'égard de l'avenir de l'humanité ne sauraient se satisfaire de moins.

35. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation soviétique aimerait tout d'abord exprimer sa reconnaissance à M. Seydoux, président du Conseil de sécurité pendant le mois écoulé, dont le talent diplomatique et les remarquables qualités sont bien connus de tous. Nous estimons qu'il est de notre devoir, en cette première séance que le Conseil de sécurité tient cette année, alors que le nombre de ses membres a été augmenté grâce aux efforts déployés notamment par l'Union soviétique, de présenter nos félicitations et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité, les représentants de la Bulgarie, du Mali, de l'Ouganda, du Nigéria, de l'Argentine, du Japon et de la Nouvelle-Zélande. La délégation soviétique se doit d'exprimer sa satisfaction devant cet accroissement appréciable du nombre des membres du Conseil qui rend incontestablement l'organe suprême de l'Organisation encore plus représentatif.

36. La délégation soviétique estime de son devoir de déclarer qu'elle s'oppose à la convocation du Conseil de sécurité en vue de l'examen de la question du Viet-Nam et qu'elle s'oppose également à l'inscription de cette question à l'ordre du jour du Conseil.

37. L'Union soviétique, on le sait, appuie la position **justifiée en droit du Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam** selon laquelle le problème vietnamien doit être réglé dans le cadre des Accords de Genève. Il est évident que la proposition des Etats-Unis tendant à ce qu' le problème du Viet-Nam soit examiné par le Conseil de sécurité ne vise nullement à un règlement véritable du problème, mais constitue une manoeuvre de diversion à laquelle ils ont recours pour dissimuler derrière des conversations sur un prétendu "règlement" les mesures prises par le Pentagone en vue d'intensifier la guerre d'agression.

38. Les circonstances dans lesquelles Washington a demandé la convocation du Conseil de sécurité méritent d'être examinées de près. Le Gouvernement des Etats-Unis a repris, on le sait, ses sauvages bombardements aériens contre le territoire d'un Etat socialiste souverain, la République démocratique du Viet-Nam, et c'est alors que le Département d'Etat a choisi d'annoncer au Conseil de sécurité, réuni de toute urgence, que les Etats-Unis devaient poursuivre leur politique criminelle d'agression contre la République démocratique du Viet-Nam, laquelle constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux du droit international.

39. L'intervention fort longue et assez déplacée du représentant des Etats-Unis qu'il s'est hâté de faire **avant même l'adoption de l'ordre du jour**, et dans laquelle il a grossièrement déformé les faits, est une preuve de plus que Washington ne songe nullement à régler vraiment le problème du Viet-Nam et qu'il s'est adressé au Conseil de sécurité pour y faire une

addressed themselves to the Security Council for the purpose of a propaganda show in which they will put on the usual farce.

40. The facts and the actions and plans of the United States more eloquently than any words indicate that the United States is not seeking a genuine peaceful settlement in Viet-Nam at all. Washington is expanding its aggressive military actions in Viet-Nam, with ever greater intensity, increasing the number of its troops in South Viet-Nam, appropriating fantastic sums for the aggression in Viet-Nam and extending its criminal intervention in South Viet-Nam.

41. The United States rejects the just and well-founded programme of the Democratic Republic of Viet-Nam and the National Front for the Liberation of South Viet-Nam with regard to conditions for a political settlement of the problem of Viet-Nam; it is in fact unwilling to return to strict observance of the 1954 Geneva Agreements; and it refuses to recognize that a solution of the problem of Viet-Nam can only be achieved with the participation of the National Liberation Front, which is the only genuine representative of the people of South Viet-Nam.

42. The United States continues to interfere in the internal affairs of Viet-Nam in the most flagrant manner. It is precisely the United States that has set up the puppet Saigon régime and is trying, with the aid of its interventionist forces, to suppress the struggle of the people of South Viet-Nam for freedom and independence. The United States continues to act in the matter of Viet-Nam from a position of brute force, and speaks in threats and ultimatums which can only arouse indignation. A further manifestation of that policy based on force and threats is the resumption of air raids on the Democratic Republic of Viet-Nam. If the United States really wants peace, as it so loudly proclaims, is the resumption of bombing the way to create an atmosphere conducive to a political settlement in Viet-Nam?

43. It is well known that recently the Government of the Democratic Republic of Viet-Nam, in its efforts and to end the war in Viet-Nam, again demonstrated its readiness to achieve a just solution of the Viet-Nam problem consistent with the interests of the people of Viet-Nam. On 24 January, the President of the Democratic Republic of Viet-Nam, Ho Chi Minh, sent a message to Heads of State and Government of many countries around the world, stating that if the Government of the United States really desired a peaceful settlement, it must accept the four-point programme of the Government of the Democratic Republic of Viet-Nam and confirm this by taking certain specific measures. It must finally and unconditionally end the bombings and all other military actions against the Democratic Republic of Viet-Nam. Only in that way is a political settlement of the Viet-Nam question conceivable.

44. The statement of the Soviet Government published on 31 January 1966 stresses that the resumption of United States Air Force raids on the territory of the Democratic Republic of Viet-Nam two days after

exhibition à des fins de propagande en y jouant sa farce habituelle.

40. Les faits, les activités et les plans des Etats-Unis montrent mieux que toute parole que ceux-ci ne recherchent nullement un règlement pacifique au Viet-Nam. Washington intensifie plus que jamais ses activités militaires offensives au Viet-Nam, il accroît ses effectifs dans le Sud, il consacre des sommes fabuleuses à l'agression au Viet-Nam et il étend son intervention criminelle dans le Viet-Nam du Sud.

41. Les Etats-Unis rejettent le programme juste et équitable de la République démocratique du Viet-Nam et du Front national de libération du Viet-Nam du Sud qui jette les bases d'un règlement politique du problème du Viet-Nam, ils ne veulent pas revenir au strict respect des Accords de Genève de 1954 et ils refusent de reconnaître que la solution du problème du Viet-Nam ne peut être trouvée qu'avec la participation du Front national de libération, seul représentant valable du peuple du Viet-Nam du Sud.

42. Les Etats-Unis continuent de s'immiscer de la façon la plus flagrante dans les affaires intérieures du Viet-Nam. Ce sont eux qui ont imposé un régime fantoche à Saïgon et, avec l'aide de leurs forces d'intervention, ils cherchent à écraser le mouvement de lutte du peuple du Viet-Nam du Sud pour la liberté et l'indépendance. Les Etats-Unis continuent de compter au Viet-Nam sur la seule force brute, ils ne parlent que le langage de la menace et des ultimatums qui ne peut que susciter l'indignation. Une manifestation de cette politique de force et de menace est la reprise des bombardements aériens de la République démocratique du Viet-Nam. Si les Etats-Unis veulent vraiment la paix, comme ils ne cessent de le déclarer à qui veut bien les entendre, la reprise des bombardements est-elle le moyen de créer une atmosphère favorable à un règlement politique?

43. On sait que le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam, désireux de mettre fin à la guerre, a indiqué il y a quelques jours qu'il était prêt à accepter un règlement équitable du problème vietnamien qui réponde aux intérêts du peuple du Viet-Nam. Le 24 janvier, le Président de la République démocratique du Viet-Nam, Ho Chi Minh, a adressé aux chefs d'Etat et de gouvernements de nombreux pays du monde un message dans lequel il déclarait que, si le Gouvernement des Etats-Unis voulait vraiment un règlement pacifique, il devait reconnaître la validité des quatre points du Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam et le montrer en prenant des mesures concrètes. Il devait sans condition aucune mettre définitivement un terme aux bombardements et à toutes les autres activités militaires contre la République démocratique du Viet-Nam. Ce n'est qu'une fois ces conditions réunies que l'on peut envisager une solution politique du problème du Viet-Nam.

44. Dans la déclaration du Gouvernement soviétique, publiée le 31 janvier 1966, il a souligné que la reprise des bombardements par l'aviation américaine contre le territoire de la République démocratique du Viet-

the new initiative taken by the Head of that State, indicates that in reality the United States does not want to end the war in Viet-Nam. The so-called peace initiative of the United States was a diplomatic move aimed at misleading world opinion and preparing for a further expansion of aggression against the Viet-Nameese people.

45. Those are the considerations which we have considered it necessary to put forward in the discussion of the agenda for today's meeting of the Security Council. The Soviet delegation is opposed to the adoption of this agenda.

46. Lord CARADON (United Kingdom): Mr. President, first I should like to join my colleagues in welcoming you and congratulating you on the high post which you now occupy. I think we all count ourselves fortunate that you should be in charge of our deliberations, particularly at this difficult time. It may be that you yourself would not have wished that greatness be thrust upon you quite so soon when you took over your office, but we at any rate are happy that you are in charge at this difficult and very important time in the history of this Council.

47. I should also like to make a reference to the retiring President, whom we all hold in the very highest respect for his experience, his skill and his charm. His pacific influence enabled us to go through the month of January without any breach of the peace, at any rate in this Council, and we thank him for that effort. All of us certainly welcome the new members of this Council, who will, I am sure, bring new strength and vigour to our deliberations. All of us today remember too the work done by the retiring members of the Council. Each of them, as we well remember, brought invaluable and distinctive services to this Council, and we pay tribute to them today.

48. I had felt some doubt about whether it would be well for me to intervene on this limited question of the adoption of the agenda which is before us, and I feel somewhat more doubtful now that I have listened to the speech which has just been made by the representative of the Soviet Union. We are, of course, concerned at the moment solely with the question of the agenda and not with matters of substance. The time to discuss and debate matters of substance will come later, if the Council decides, as we hope, that this item should be duly inscribed. Even having heard what the representative of the Soviet Union put to us, I do not believe that any of us will have any doubt that we should proceed to discuss in this Council this most vital and dangerous matter. I do not believe that there is any doubt anywhere about the dangers posed to peace in Asia and beyond by the situation in Viet-Nam. I do not believe that there is any doubt anywhere about the obligations of this Council under the Charter for the maintenance of international peace and security. I do not believe that there is any doubt that the Security Council should not shirk its duty, however difficult it may be. Consequently my delegation fully supports the United States Govern-

Nam deux jours après la déclaration de son chef de gouvernement est une nouvelle initiative qui témoigne de ce que les Etats-Unis ne veulent pas en réalité la fin de la guerre au Viet-Nam et que leur prétendue offensive de paix n'aura été qu'une manœuvre diplomatique destinée à égarer l'opinion mondiale et à préparer une nouvelle intensification de l'agression contre le peuple vietnamien.

45. Voilà ce que nous avons jugé bon de déclarer au moment où nous examinons l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui du Conseil de sécurité, à l'adoption duquel nous nous opposons.

46. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord me joindre à mes collègues pour vous souhaiter la bienvenue et vous féliciter des hautes fonctions que vous êtes appelé à remplir. Nous pouvons tous, je crois, nous estimer heureux que vous assumiez la charge de présider nos délibérations, surtout en ces heures difficiles. Peut-être n'auriez-vous pas souhaité vous voir confier une si lourde charge dès votre entrée en fonctions, mais, pour notre part, nous nous félicitons de vous voir diriger nos débats dans ces circonstances délicates et à un moment très important de l'histoire du Conseil.

47. Je voudrais également dire quelques mots du Président sortant dont l'expérience, le talent et le charme nous inspirent à tous le plus grand respect. Grâce à son influence apaisante, le mois de janvier a pu s'écouler, du moins pour le Conseil, sans que la paix eût été troublée, et nous l'en remercions. Nous tenons tous certainement aussi à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité qui, j'en suis certain, insuffleront une force et une vigueur nouvelles à nos débats. Nul d'entre nous n'a oublié non plus le travail accompli par les membres sortants du Conseil de sécurité. Tous, nous tenons à le rappeler, ont rendu au Conseil d'éminents et précieux services et nous leur rendons hommage aujourd'hui.

48. Je n'étais pas sûr de devoir intervenir à propos de cette question limitée de l'adoption de l'ordre du jour et j'en suis peut-être encore moins sûr maintenant après avoir écouté la déclaration que vient de faire le représentant de l'Union soviétique. Naturellement, il n'est question pour le moment que de l'ordre du jour et nous n'avons pas encore abordé les questions de fond. Le moment viendra plus tard de passer à l'examen des questions de fond si le Conseil décide, comme nous l'espérons, qu'il faut inscrire ce point à l'ordre du jour. Même après avoir entendu les arguments du représentant de l'Union soviétique, je ne crois pas qu'aucun de nous puisse encore hésiter et se demander si le Conseil doit examiner cette question dont l'importance est vitale. Je ne crois pas que le moindre doute puisse subsister sur les dangers que la situation au Viet-Nam fait courir à la paix en Asie et dans le reste du monde. Je crois que nul ne conteste les obligations que la Charte impose au Conseil pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je crois que nul ne conteste que le Conseil de sécurité ne peut éluder ses responsabilités, quelle que soit la difficulté de sa tâche. Par conséquent, ma délégation appuie sans réserve

ment's action in making the approach which it has now made to the Security Council.

49. As I say, the time will come to deal with the substance of the matters before us later. For the present, I will content myself with saying only this. No one regrets more than we do the suffering brought upon the people of Viet-Nam and all those involved. My Government has consistently and persistently searched for a basis on which negotiation for a peaceful settlement could be undertaken. Moreover, my Government had hoped that the North Viet-Nameese would take advantage of the suspension of bombing to respond to repeated United States offers to negotiate. But the North Viet-Nameese still refuse. They have recently made this additionally and brutally plain. They bear the terrible responsibility for the continuation of the war.

50. In consequence, the British Government has already stated that it understands and supports the decision of the United States Government to resume the bombing which they had suspended in the hope of reaching a peaceful settlement. It is the enemies of negotiation who are the enemies of peace. It is those who refuse to negotiate who have forced the consequences which we had all so eagerly hoped to avoid. It is those who refuse to negotiate who carry the responsibility for the bloody deadlock.

51. But we do not debate these issues now. What we discuss is whether we should place this increasingly dangerous situation on our agenda at all, and I am confident that an overwhelming majority will wish that we should do so. If we refuse to do so, we should be rightly condemned by the world. It is to find a means and a basis for negotiation that we are met, and no one, as I say, could advocate that we should shirk that duty. I pray that we shall succeed and I have no doubt, and I believe that the Council will agree, that we should certainly proceed.

52. Mr. SEYDOUX (France) (translated from French): I shall begin by offering my thanks to the former members of the Council who have left us and my congratulations to the new members who will be sharing with us the heavy responsibility of giving the Security Council a complexion in keeping with the hopes of those who felt that the principal organ of the United Nations should reflect the composition of the Organization as faithfully as possible. I trust that no one will be offended if my congratulations go especially to those of my colleagues who represent here what has come to be known as the "third world". My country considers that the appearance of these new forces represents one of the most important factors in the world today. The due satisfaction of their economic, political and human aspirations is to a large extent a condition for world peace, and it is fortunate that the Security Council can include in its ranks highly qualified representatives of these new countries.

53. We listened with all due attention to the arguments developed by the United States representative

le Gouvernement des Etats-Unis dans sa décision de porter la question devant le Conseil.

49. Je le répète, le moment viendra par la suite d'étudier le fond du problème. Pour l'instant, je me bornerai à dire ceci: nul ne déplore plus que nous les souffrances infligées à la population du Viet-Nam et à tous ceux qui se trouvent mêlés à ce conflit. Mon gouvernement s'est efforcé sans relâche de déterminer sur quelles bases des négociations pourraient être entreprises en vue d'un règlement pacifique. Il avait, en outre, espéré que le Viet-Nam du Nord profiterait de l'arrêt des bombardements pour répondre aux offres répétées de négociations faites par les Etats-Unis. Mais les Nord-Vietnamiens persistent dans leur refus, ils l'ont d'ailleurs récemment bien fait comprendre une fois de plus avec brutalité. Ils portent donc la terrible responsabilité de la continuation de la guerre.

50. C'est pourquoi, le Gouvernement britannique a déjà dit qu'il comprenait et qu'il approuvait la décision des Etats-Unis de reprendre les bombardements, suspendus dans l'espoir d'arriver à un règlement pacifique. Ce sont les ennemis de la négociation qui sont les ennemis de la paix. Ce sont ceux qui refusent de négocier qui ont imposé les conséquences que nous souhaitons tous si vivement éviter. Ce sont ceux qui refusent de négocier qui portent la responsabilité de l'impasse sanglante où nous nous trouvons.

51. Mais ce n'est pas là ce qui nous occupe à présent. L'objet de notre débat est de savoir s'il convient d'inscrire à notre ordre du jour cette situation qui présente un danger croissant, et je suis sûr qu'une écrasante majorité se prononcera en ce sens. Si nous refusons de le faire, c'est à juste titre que le monde nous condamnerait. Nous nous sommes réunis afin de trouver un moyen de négocier et une base pour des négociations, et personne, je le répète, ne pourrait trouver d'arguments prouvant que nous devons nous dérober à ce devoir. Je forme des vœux pour que nous réussissions et j'ai la conviction qu'il nous faut aller de l'avant, conviction que le Conseil partagera, je crois.

52. M. SEYDOUX (France): Mes premiers mots seront pour adresser mes remerciements aux anciens membres du Conseil qui nous ont quittés et mes félicitations aux nouveaux membres qui partageront avec nous la lourde responsabilité de donner au Conseil de sécurité un visage qui réponde aux espoirs de ceux qui ont reconnu que l'organe principal de l'Organisation des Nations Unies devrait refléter aussi fidèlement que possible la composition de notre organisation. On ne m'en voudra pas, je l'espère, si mes félicitations vont tout spécialement à ceux de mes collègues qui représentent ici ce qu'il est convenu d'appeler le tiers monde. Mon pays considère en effet que l'apparition de ces forces nouvelles constitue un des facteurs les plus importants du monde actuel. La juste satisfaction de leurs aspirations économiques, politiques et humaines commande pour une bonne part la paix du monde et il est heureux que le Conseil de sécurité puisse compter parmi ses membres des représentants très qualifiés de ces pays nouveaux.

53. Nous avons écouté avec toute l'attention qu'elles méritaient les explications que le représentant des

in support of a discussion by the Security Council of the question of Viet-Nam. I wish to say that in spite of the clarity and conviction with which these arguments were set forth, the doubts of my delegation have not been dispelled. Particularly significant seem to us the considerations that I shall now briefly expound.

54. My Government does not think that the United Nations provides the appropriate framework for finding a peaceful solution to the Viet-Nam conflict. This position is based on two essential grounds. First, the principal parties to the conflict, with one exception, are not represented in the Organization. China is not authentically represented, and the two Viet-Nams are not Members of the United Nations. Even if the Council should agree to invite these two Governments to appear before it, the parties would not be able to participate in the discussion on an equal footing—which is a prerequisite of all healthy and fruitful negotiations. A debate in the Security Council would consequently be likely to result—as has happened in the past—merely in a futile confrontation and manifestations of a purely formal nature.

55. Secondly—and, if I may say so, above all—one may question the right of the world Organization to discuss an issue which has been the subject of a settlement in the past within the framework of the Geneva Conference, and remains within the jurisdiction of that Conference. All the parties to the conflict were present, in various capacities, at the two Conferences at Geneva, that of 1954 and that of 1962, and all the parties constantly refer to the agreements signed there. Consequently, only negotiations based on the principles of those agreements can be expected to result in a solution. Intervention by the United Nations at the present stage, apart from the objections which I mentioned a moment ago, would, in our view, only add to the existing confusion. In the absence of a real discussion among the parties principally involved, its results could only be equivocal.

56. These are the reasons why it will not be possible for my delegation—which is as aware as any other delegation of the dangers to the peace which exist—to support the request which has been made for the placing of the question of Viet-Nam on our agenda.

57. Mr. COULIBALY (Mali) (translated from French): Before giving the views of my delegation regarding the adoption of the agenda, I should like, very briefly and of course bearing the President's recommendations in mind, to thank the members of the Council who have welcomed my delegation. As it is the first time that my country is represented in the Council, I should like to ask the Council's indulgence and take this opportunity, at our meeting today, of thanking the African group for having chosen the Republic of Mali to succeed the Republic of the Ivory Coast in this important organ of the United Nations. I should also like to thank all those delegations which, during the twentieth session of the General Assembly, expressed their confidence in and friendship for my

Etats-Unis a développées à l'appui d'une discussion par le Conseil de sécurité de la question du Viet-Nam. Puis-je dire qu'en dépit de la clarté et de la conviction avec lesquelles elles ont été énoncées, les doutes de ma délégation n'ont pas été ébranlés? En effet, plus fortes que toutes autres nous paraissent les considérations suivantes que je vais me permettre maintenant d'exposer brièvement.

54. Mon gouvernement ne pense pas que l'ONU puisse constituer le cadre approprié pour parvenir à une solution pacifique du conflit vietnamien. Cette position est fondée sur deux raisons essentielles. D'une part, les principales parties intéressées à ce conflit, à l'exception de l'une d'elles, ne sont pas représentées à l'Organisation. La Chine n'y est pas représentée de manière authentique tandis que les deux Viet-Nams n'en sont pas Membres. A supposer que le Conseil soit d'accord pour prier ces deux gouvernements de comparaître devant lui, la discussion qui s'engagerait ici ne se déroulerait pas sur le pied d'égalité entre les parties qui est le fondement de toute négociation saine et fructueuse. Un débat devant le Conseil de sécurité risquerait de n'aboutir en conséquence — comme cela s'est déjà produit — qu'à une vaine confrontation et à des démonstrations de caractère purement formel.

55. D'autre part — et puis-je dire surtout — on peut contester que l'Organisation internationale soit habilitée à discuter d'une question qui a jadis été réglée dans le cadre de la Conférence de Genève et qui demeure de la compétence de celle-ci. Toutes les parties au conflit ont été présentes, à des titres divers, aux deux Conférences de Genève, celle de 1954 et celle de 1962, et toutes se réfèrent constamment aux accords qui y ont été signés. C'est donc une négociation prenant pour base les principes de ces accords qui, seule, peut aboutir à quelque solution. L'intervention des Nations Unies, au stade actuel, outre les inconvénients que j'ai rappelés il y a un instant, ne ferait, à notre avis, qu'ajouter à la confusion existante. Faute d'une discussion réelle entre les parties essentiellement intéressées, elle ne pourrait que conduire à une équivoque.

56. Telles sont les raisons pour lesquelles il ne sera pas possible à ma délégation, qui est aussi consciente que toute autre des dangers qui menacent la paix, d'appuyer la demande dont nous sommes saisis d'inscrire la question du Viet-Nam à notre ordre du jour.

57. M. COULIBALY (Mali): Avant d'exposer le point de vue de ma délégation sur la question de l'adoption de l'ordre du jour, je voudrais très brièvement, et en tenant compte bien entendu des recommandations du Président, remercier les membres du Conseil qui ont souhaité la bienvenue à ma délégation. Comme c'est la première fois que mon pays siège au Conseil de sécurité, je voudrais demander l'indulgence du Conseil et profiter de notre réunion d'aujourd'hui pour remercier le groupe africain d'avoir investi la République du Mali pour succéder à la République de la Côte d'Ivoire au sein de cet organe important de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais également remercier toutes les délégations qui, au cours de la vingtième session de l'Assemblée générale, ont ex-

Government by electing Mali as a non-permanent member of the Security Council.

58. In paying tribute to the actions of the delegations which have preceded my country in this seat, I should like to state that the Government of the Republic of Mali will keep the noble ideals and objectives of the Charter constantly in mind in its actions in the Security Council. As the President of the Republic of Mali stated on 1 January 1966, in reply to New Year greetings from the diplomatic corps in Bamako, "Mali's voice in the Security Council will serve justice and peace". The policy which the delegation of Mali will follow in the Security Council will in fact be a faithful reflection of the great principles which form the political programme of Mali's great party, the Union soudanaise du Rassemblement démocratique africain. This policy has already been expressed with conviction both in the General Assembly and in other United Nations bodies, and it will be followed unequivocally in the Security Council.

59. The Republic of Mali belongs to the Afro-Asian family, which has suffered greatly and continues to suffer from colonialism, racial discrimination and other forms of foreign domination. But our actions in the Security Council will not be prompted by resentment, hatred or a spirit of revenge. On the contrary, we shall endeavour to promote understanding, so as to help in furthering a policy of friendship and equality among all peoples, in accordance with the principles and purposes of the United Nations Charter.

60. The Republic of Mali also belongs to a larger political group which comprises the non-aligned countries. The principles and action programmes contained in the charter of the Organization of African Unity and those drawn up by the Asian-African Conference of Bandung and by the two Conferences of Heads of State or Government of Non-Aligned Countries will therefore guide the Malian delegation in the course it takes in the Security Council. Those principles and action programmes seek to eliminate colonialism, the policy of aggression in all its forms, imperialism and all forms of foreign intervention or interference in the domestic affairs of other countries.

61. The newly independent developing countries need stability to strengthen their national unity and to resolve their economic difficulties, in order to raise the standard of living of their peoples. The Government of the Republic of Mali is deeply convinced that the United Nations, and in particular the Security Council, must help all peoples to exercise fully the attributes of their sovereignty, and protect small States against foreign intervention.

62. While appreciating the honour of being elected to the Security Council, the Government of Mali believes that its membership in this supreme international organ affords it the opportunity to participate

primé leur confiance et leur amitié à mon gouvernement en élisant le Mali comme membre non permanent du Conseil de sécurité.

58. En rendant hommage à l'action des délégations qui ont occupé ce siège avant mon pays, je voudrais déclarer que le Gouvernement de la République du Mali œuvrera, au sein du Conseil de sécurité, en ayant constamment en vue les nobles idéaux et les objectifs de la Charte. Comme l'a déclaré le Président de la République du Mali le 1er janvier 1966, en réponse aux messages de nouvel an du corps diplomatique accrédité à Bamako, "la voix du Mali au Conseil de sécurité sera au service de la justice et de la paix". En effet, la politique que la délégation du Mali mènera au sein du Conseil de sécurité sera le reflet fidèle des grands principes qui constituent le programme politique du grand parti malien, l'Union soudanaise du Rassemblement démocratique africain. Cette politique a déjà été exprimée avec conviction tant au sein de l'Assemblée générale que des autres organes de l'ONU, et elle sera suivie sans aucune ambiguïté au sein du Conseil de sécurité.

59. La République du Mali appartient à la famille afro-asiatique, qui a beaucoup souffert, et souffre encore, du colonialisme, de la discrimination raciale et des autres formes de domination étrangère. Mais notre action au sein du Conseil de sécurité ne sera pas dictée par le ressentiment, la haine ou l'esprit de vengeance. Au contraire, nous nous appliquerons à favoriser la compréhension, afin de contribuer à la promotion d'une politique d'amitié et d'égalité entre tous les peuples conformément aux principes et aux objectifs de la Charte de l'Organisation des Nations Unies.

60. La République du Mali appartient également à un ensemble politique plus vaste que constituent les pays non alignés. Les principes et les programmes d'action contenus dans la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, ceux arrêtés par la Conférence des pays d'Afrique et d'Asie de Bandung et par les deux Conférences des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés inspireront donc l'action de la délégation du Mali au sein du Conseil de sécurité. Les principes et les programmes d'action auxquels je viens de me référer tendent à l'élimination du colonialisme, de la politique d'agression sous toutes ses formes, de l'impérialisme et de toutes les formes d'intervention ou d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures d'autres pays.

61. Les pays en voie de développement ayant récemment acquis leur indépendance ont besoin de stabilité pour consolider leur unité nationale et résoudre leurs difficultés économiques afin d'assurer plus de bien-être à leurs peuples. Le Gouvernement de la République du Mali est profondément convaincu que l'Organisation des Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité, doivent aider tous les peuples à exercer pleinement les attributs de leur souveraineté et protéger les petits Etats contre les interventions étrangères.

62. Tout en appréciant l'honneur que constitue son élection au Conseil de sécurité, le Gouvernement du Mali considère plutôt que son appartenance à cette instance internationale suprême lui donne l'occasion

more closely in the defence of the principles of the United Nations Charter, and in this way to make its modest contribution to the maintenance of peace and the furtherance of a policy of understanding and friendship between all peoples on the basis of equality. It is with this consideration in mind that I welcome the opportunity to co-operate more closely with the members of the Security Council.

63. As you know, the Government of the Republic of Mali is greatly concerned by the serious situation prevailing in South-East Asia, more particularly in Viet-Nam. My Government is therefore most anxious to contribute to the restoration of peace in this area, which has been troubled for more than twenty years. The only limits to our desire and our efforts to contribute to the restoration of normal conditions in Viet-Nam will be those imposed by strict respect for the sovereignty of the Viet-Nameese people.

64. Every Member State has the right to request a meeting of the Security Council when it considers that a situation exists which endangers the peace and security of its country, or, more generally, international peace and security. My delegation therefore does not dispute the right of the United States of America to request a meeting of the Security Council. However, a discussion in the Security Council of the question of Viet-Nam does not seem to us appropriate in the present circumstances. We believe that any discussion in the Security Council should be undertaken having regard to effectiveness, usefulness and the possibility of reaching decisions which will be acceptable to the parties concerned or may be imposed on them. In the present situation, these conditions do not obtain. Indeed, of all the parties directly concerned and involved in the conflict which we deplore in Viet-Nam, only one, the United States of America, is a Member of the United Nations and has expressed its desire to have the question discussed by the Organization. The other parties concerned in the Viet-Nameese conflict are not only kept out of the United Nations but have explicitly expressed their opposition to any discussion of the question of Viet-Nam in the United Nations. These other parties have stated their preference for discussion of the question within another framework which they feel is more appropriate, namely, that of the Geneva Agreements of 1954 and the Commissions which they established. In my delegation's view, the Geneva Agreements and the Commissions which they established are plainly the most appropriate framework for a renewed discussion of the question of Viet-Nam, in so far, of course, as that corresponds to the wish of the majority of the parties concerned in the matter.

65. Without going into the substance of the problem, my delegation believes that so important a question, which has a direct bearing on peace and security, ought to be discussed in a calm atmosphere and under arrangements whereby the parties concerned would be on an equal footing as regards the statement and defence of their points of view. But these conditions do not exist in the United Nations and in the Security Council, where only one of the parties concerned is represented. At the present stage in the question of

de participer plus étroitement à la défense des principes de la Charte et d'apporter ainsi sa modeste contribution au maintien de la paix et à la promotion d'une politique de compréhension et d'amitié entre tous les peuples sur la base de l'égalité. C'est dans cette perspective que je me réjouis de pouvoir coopérer plus étroitement avec les membres du Conseil de sécurité.

63. Comme vous le savez, le Gouvernement de la République du Mali est vivement préoccupé par la grave situation qui règne en Asie du Sud-Est et particulièrement au Viet-Nam. Aussi mon gouvernement désire-t-il ardemment contribuer au rétablissement de la paix dans cette région troublée depuis plus de 20 ans. Notre volonté et nos efforts pour contribuer à rétablir au Viet-Nam une situation normale n'auront de limites que celles que nous impose le respect strict de la souveraineté du peuple vietnamien.

64. Chaque Etat Membre a le droit de convoquer le Conseil de sécurité lorsque, à son avis, existe une situation qui menace la paix et la sécurité de son pays ou, de façon plus générale, la paix et la sécurité internationales. Ma délégation ne conteste donc pas aux Etats-Unis d'Amérique son droit de convoquer le Conseil de sécurité. Cependant, une discussion au Conseil de sécurité de la question du Viet-Nam ne nous semble pas appropriée dans le contexte présent. Toute discussion au Conseil de sécurité doit être entreprise, à notre avis, en ayant en vue l'efficacité, l'utilité et la possibilité d'arriver à des décisions acceptables pour les parties intéressées ou susceptibles de leur être imposées. Or, en l'état actuel des choses, ces conditions ne sont pas réalisées. En effet, sur toutes les parties directement intéressées et engagées dans le conflit que nous déplorons au Viet-Nam, une seule partie, en l'occurrence les Etats-Unis d'Amérique, est membre de l'Organisation des Nations Unies et a exprimé son désir de voir l'Organisation discuter la question. Les autres parties intéressées au conflit vietnamien sont non seulement maintenues à l'écart de l'Organisation, mais elles ont explicitement exprimé leur opposition à toute discussion de la question du Viet-Nam au sein de l'Organisation des Nations Unies. Ces autres parties ont exprimé leur préférence pour une discussion de la question dans un autre cadre qui, à leur avis, paraît mieux approprié, il s'agit des Accords de Genève de 1954 et des commissions prévues par ces accords. Du point de vue de la délégation du Mali, les Accords de Genève et les commissions prévues par ces accords apparaissent, de toute évidence, comme le cadre le plus approprié pour connaître à nouveau de la question du Viet-Nam, dans la mesure du reste où cela correspond au désir de la majorité des parties intéressées au problème.

65. Sans entrer dans le fond du problème, ma délégation pense qu'une question aussi importante, qui touche directement à la paix et à la sécurité, doit être discutée dans une atmosphère de sérénité et par l'intermédiaire d'arrangements mettant les parties intéressées dans des conditions d'égalité pour l'expression et la défense de leur point de vue. Or, de telles conditions ne sont pas réunies au sein de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité où une seule des parties intéressées est

Viet-Nam, the Security Council does not seem to me to be the most effective and appropriate forum for discussion of the problem.

66. Another point is that the resumption of bombing by the United States Government and the simultaneous convening of the Security Council by that same Government do not, in my view, constitute good strategy; it is certainly a spectacular show of strength, but is not the best way or the best method of finding a lasting solution to the Viet-Nameese tragedy, which may also become a tragedy for all mankind.

67. Since the parties which are suffering most cruelly from the Viet-Nameese conflict have signified their opposition to any discussion of the question in the United Nations, I see no useful purpose in initiating a debate in the Security Council now on this problem. In saying this, I do not wish to interfere with the Council's prerogatives with regard to the maintenance of international peace and security; on the contrary, my delegation has the highest esteem for the Council's action in this sphere. But my delegation believes that in order to be effective, the interventions of the Security Council must be timely and carried out in conditions which ensure their complete success. Only under these conditions will the Security Council be able to maintain and strengthen the respect and authority which it must have in order to carry out its obligations and to exercise the prerogatives conferred on it by the United Nations Charter.

68. Because of the existence of the Geneva Agreements, the placing of the question of Viet-Nam on the agenda has political and legal implications for the consideration of which some time is needed. For all these reasons, the delegation of Mali is opposed to the examination of the question of Viet-Nam by the Security Council at this stage of the conflict; my delegation will therefore not vote for the adoption of the agenda. In so doing, my delegation is not proposing that the matter should be left in the air; quite the contrary, it is convinced that discreet and persistent efforts must be made to start a dialogue between the parties concerned on a basis of equality. The purpose of that dialogue and those efforts should be to place the problem within the framework of the Geneva Agreements, so as to establish a basis and conditions acceptable to the parties concerned. Any other procedure, which would lead to a sterile debate, seems to me inadvisable because of the importance of the question.

69. Mr. ADEBO (Nigeria): Like those speakers who have preceded me, I wish to begin by paying respect to whom respect is due. First of all, I wish to join in paying tribute to those members of the Security Council who were here until last month and are no longer with us this year. I am sure that the Organization is very grateful for the work which they did while they were on this Council. As a member representing Africa, I hope that I may be pardoned for singling out the name of my old friend and colleague, Mr. Usher, the representative of the Ivory Coast, who rendered signal services to this Council for his country, for his continent, and for the whole Organization; services which, I am glad, have been partly

représentée. Au stade actuel de l'évolution de la question du Viet-Nam, le Conseil de sécurité ne me semble pas être le cadre le plus efficace et le mieux approprié pour discuter de la question.

66. Sur un autre plan, la reprise des bombardements par le Gouvernement américain et la convocation simultanée du Conseil de sécurité par ce même gouvernement ne me semblent pas constituer une bonne stratégie; cela est certes une démonstration spectaculaire de force, mais ne constitue pas la meilleure voie et la meilleure méthode pour trouver une solution durable au drame vietnamien qui risque d'être également une tragédie pour toute l'humanité.

67. Du moment que les parties qui souffrent le plus cruellement du conflit vietnamien ont fait connaître leur opposition à toute discussion de la question au sein de l'ONU, je ne vois aucune utilité d'instaurer un débat au Conseil de sécurité, maintenant, sur ce problème. Ce faisant, je ne veux nullement porter atteinte aux prérogatives du Conseil en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales; au contraire, ma délégation a la plus grande considération pour l'action du Conseil dans ce domaine; ma délégation estime que pour être efficaces les interventions du Conseil de sécurité doivent être opportunes et menées dans des conditions qui assurent leur plein succès. C'est dans ces conditions seulement que le Conseil de sécurité conservera et renforcera le respect et l'autorité qui lui sont nécessaires pour s'acquitter de ses obligations et exercer les prérogatives que lui confère la Charte des Nations Unies.

68. En raison de l'existence des Accords de Genève, l'inscription à l'ordre du jour de la question du Viet-Nam comporte des implications d'ordre politique et juridique dont l'examen nécessite un certain temps. C'est compte tenu de toutes ces raisons que la délégation du Mali est hostile à l'examen de la question du Viet-Nam par le Conseil de sécurité à ce stade de l'évolution du conflit; ma délégation ne votera donc pas en faveur de l'adoption de l'ordre du jour. En agissant ainsi, ma délégation ne propose pas la solution du vide, bien au contraire elle est convaincue que des efforts discrets et persévérants devront être déployés pour établir un dialogue sur une base d'égalité entre les parties intéressées. Le but de ce dialogue et de ces efforts devrait être de placer le problème dans le cadre des Accords de Genève afin d'arriver à une base et à des conditions acceptables pour les parties intéressées. Toute autre voie, qui aboutirait à un débat stérile, ne me paraît pas opportune en raison de l'importance de la question.

69. M. ADEBO (Nigéria) [traduit de l'anglais]: Comme les orateurs qui m'ont précédé, je voudrais d'abord rendre hommage à ceux qui le méritent. En premier lieu, je tiens à m'associer à l'hommage rendu à ceux qui ont siégé au Conseil de sécurité jusqu'au mois dernier et qui nous ont quittés cette année. L'Organisation leur est, j'en suis sûr, extrêmement reconnaissante de la tâche qu'ils ont accomplie lorsqu'ils étaient membres du Conseil. En tant que représentant des pays d'Afrique, j'espère que l'on ne me tiendra pas rigueur de mentionner spécialement le nom de mon vieil ami et collègue, M. Usher, représentant de la Côte d'Ivoire, qui, lorsqu'il était au Conseil, a rendu d'éminents services à la cause de son pays, du conti-

rewarded by his recent elevation in his own country to the post of Foreign Minister of the Ivory Coast.

70. Secondly, Mr. President, I want to congratulate you on being in the Chair today. I have no doubt that your conduct of the proceedings will demonstrate to the old members that at least one of the new members deserved to be elected to this Council.

71. I am very glad indeed to be here today to speak for my country, the Federal Republic of Nigeria. I am glad to be here to join two other colleagues in reflecting the views of the continent of Africa, and I am glad to be one of the team which will endeavour, in the next year or two, to reflect Afro-Asian opinion in this Council.

72. Everybody will recall what a fight we of the Afro-Asian group of countries had to put up in order to get this Council enlarged. We did so not because we thought that the countries of the Afro-Asian group possessed greater wisdom than other people elsewhere in the world, or that we had a magic wand that would solve all problems. We did so because we were convinced that the aim of those who drew up the original Charter was that the membership of this Council should be reviewed from time to time in order to make it more clearly representative of world opinion. I am sure that my colleagues who are here with me for the first time on this Council will agree that we have come here first to learn how the job is done from those who are already masters in the art, and, secondly, firmly to make our contributions in the light of such wisdom as God might have blessed us with.

73. Nigeria, like other countries of Africa, professes the policy of non-alignment, a policy which does not mean passive neutrality on any subject at all, but a positive attitude of reflecting for oneself on what are the merits of a particular case and taking one's position on the question in accordance with one's own view of the particular facts and the whole merits or demerits of the case.

74. As a representative of Nigeria, as one of the representatives of Africa, as one of the representatives of the Afro-Asian group of countries, I pledge myself always to co-operate and to reflect the views of those different groups and to co-operate with my other colleagues on this Council in the furtherance of the purposes of the Charter and in the discharge of the responsibilities devolving upon the Security Council under that Charter.

75. We have not come here for the purpose of making friends. We have not come here for the purpose of making enemies. We have not come here for the purpose of losing friends. We have come here for the purpose of speaking for justice and fair play and for all those principles—anti-colonialism, anti-discrimination and others—which have been so eloquently mentioned by the representative of Mali.

ment africain et de l'Organisation tout entière; je suis heureux de constater que ces services ont été en partie récompensés dans son propre pays, où il vient d'être promu aux fonctions de ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire.

70. En second lieu, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter d'assurer la présidence aujourd'hui. Je ne doute pas que la façon dont vous dirigerez les débats montrera aux anciens membres que l'un au moins des nouveaux venus méritait d'être élu au Conseil.

71. Je suis très heureux en vérité de me trouver ici aujourd'hui pour parler au nom de mon pays, la République fédérale de Nigéria. Je suis heureux d'être ici afin de me joindre à mes deux collègues pour exprimer le point de vue du continent africain et je suis heureux aussi de faire partie du groupe qui, pendant un an ou deux, va s'efforcer de se faire l'écho, au Conseil, de l'opinion des pays d'Afrique et d'Asie.

72. Personne n'a oublié combien les pays du groupe afro-asiatique ont dû lutter pour obtenir l'élargissement de la composition du Conseil. Or, si nous avons ainsi lutté, ce n'est pas parce que nous pensions que les pays du groupe afro-asiatique étaient plus sages que les autres peuples du monde ou que nous détenions une baguette magique capable de résoudre tous les problèmes. Si nous avons lutté, c'est parce que nous étions persuadés qu'à l'origine il entraînait dans l'intention des auteurs de la Charte de soumettre à révision, de temps à autre, la composition du Conseil de façon qu'il représente mieux l'opinion mondiale. Je suis sûr que mes collègues qui comme moi siègent ici pour la première fois ne me contrediront pas si je dis que nous sommes venus d'abord avec l'idée d'apprendre notre tâche au contact de ceux qui sont passés maîtres en la matière et ensuite avec la ferme intention de contribuer aux travaux du Conseil dans la mesure où Dieu nous aura octroyé la sagesse.

73. Le Nigéria, comme tous les autres pays d'Afrique, mène une politique de non-alignement, mais cela ne signifie pas qu'elle conserve à aucun égard une attitude de neutralité passive; elle adopte, bien au contraire, une attitude positive qui consiste dans chaque cas particulier à peser, par un effort de réflexion personnelle, le pour et le contre et à prendre ensuite position en fonction de sa vision propre des faits et des divers aspects du problème.

74. En tant que représentant du Nigéria, en tant que l'un des représentants de l'Afrique, en tant que l'un des représentants du groupe afro-asiatique, je m'engage à coopérer toujours avec ces différents groupes et à refléter leur opinion, et je m'engage aussi à collaborer avec mes autres collègues du Conseil afin d'atteindre les buts visés par la Charte et de permettre au Conseil de sécurité de s'acquitter des responsabilités qui lui sont dévolues.

75. Nous ne sommes pas venus ici pour nous faire des amis, ni non plus d'ailleurs pour nous faire des ennemis. Nous ne sommes pas venus pour perdre nos amis. Nous sommes venus pour défendre la justice et l'équité et toutes les principes — lutte contre le colonialisme, lutte contre la discrimination — dont a parlé avec tant d'éloquence le représentant du Mali.

76. I said a moment ago that one of the purposes of the presence of Nigeria on this Council is to help in the furtherance of the purposes of the Charter and in the discharge of the responsibilities devolving upon this Council under the Charter. One of those responsibilities, as we all know, is primary responsibility for the maintenance of international peace and security. Wherever there is a threat to international peace and security, therefore, it seems to us that this Council ought to think of doing something about it. Whenever international peace and security are actually being violated, it is the great responsibility of the Security Council to consider doing something about it.

77. For that reason, ever since Nigeria became a Member of the United Nations we have been appalled by the fact that from time to time international peace and security are threatened. Yet so many people in the United Nations do not seem eager to do anything about it, or, if they show any eagerness at all, they do not display sufficient eagerness to be able to dispose of the question. The Council does not have to be reminded of items on which we have all been sinners in this regard. The latest of them was the question of Southern Rhodesia, in which case this Council was kind enough to take note that something was happening which should not be happening, but in which its action fell very short of the expectations of Nigeria and of the African peoples.

78. Since the election of Nigeria and its fellow African countries to this Council, my colleagues and I have been wondering why the Security Council has not been meeting. We for our part have been meeting and trying to think out what initiatives we might take in the name of Africa to get the Council moving again. One of the items that we have given thought to is this question of Viet-Nam. We discussed the pros and cons of taking action. We had a number of consultations with people outside our group. At the time I speak of there was a pause in the bombing of North Viet-Nam by the United States of America, and that seemed to us to be a credit mark in the balance sheet, which ought to make us look again at the possibility of getting the Security Council into this matter. Of course, we reminded ourselves of the fact that the Security Council did talk about Viet-Nam some months ago, and we reminded ourselves that it achieved nothing at all. It also happened that the majority of the other people to whom we spoke were of the view that any action at that time might prejudice what they believed to be taking place on the bilateral plane in an effort to resolve this ugly problem. We were, of course, mindful of the fact that certain countries were not Members of the United Nations and that their presence would be most desirable if any real advance were to be made by the United Nations on this problem. Everything considered, we came to the conclusion that perhaps we should not proceed, because the most important thing is that this question should be properly settled—not who happens to settle it.

79. Because Nigeria holds the view that the Security Council has the "primary responsibility for the maintenance of international peace and security," it will never condemn any member of this Council which takes the initiative to bring before the Council

76. J'ai dit il y a quelques instants que le Nigéria s'efforcera d'aider le Conseil à atteindre les buts de la Charte et à s'acquitter des responsabilités qui incombent au Conseil en vertu de la Charte. L'une de ces responsabilités est, nous le savons tous, d'assurer, au premier chef, le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Aussi pensons-nous que dès que la paix et la sécurité internationales sont menacées le Conseil doit songer à intervenir. Dès que la paix et la sécurité sont effectivement violées, le Conseil de sécurité a la lourde responsabilité d'envisager d'intervenir.

77. C'est pourquoi, depuis que le Nigéria est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies, nous avons été navrés de constater que de temps à autre la paix et la sécurité internationales sont menacées mais que nombre de personnes à l'Organisation des Nations Unies ne se préoccupent guère d'y remédier ou, si elles s'en préoccupent, elles n'y mettent pas assez d'ardeur pour parvenir à résoudre le problème. Il n'est pas besoin de rappeler au Conseil les cas où nous avons ainsi failli à notre tâche. Le dernier en date est celui de la Rhodésie du Sud: le Conseil, dans ce cas, a bien voulu prendre acte qu'il se passait quelque chose qui n'aurait pas dû se passer, mais son action a grandement déçu les espoirs du Nigéria et des peuples d'Afrique.

78. Depuis que le Nigéria et d'autres membres africains ont été élus au Conseil, mes collègues et moi-même nous sommes demandé pourquoi le Conseil de sécurité ne se réunissait pas. Pour notre part, nous nous sommes réunis et nous avons essayé de déterminer quelles initiatives nous pourrions prendre au nom de l'Afrique pour donner au Conseil un renouveau d'activité. L'un des sujets que nous avons examinés est la question du Viet-Nam. Nous avons étudié les arguments pour et contre l'intervention du Conseil. Nous nous sommes entretenus avec plusieurs personnes n'appartenant pas à notre groupe. Les Etats-Unis avaient alors interrompu les bombardements du Viet-Nam du Nord et cela nous paraissait un élément positif qui devait nous inciter à envisager à nouveau de porter la question devant le Conseil de sécurité. Nous n'avons évidemment pas perdu de vue que le Conseil de sécurité avait déjà discuté de la question du Viet-Nam quelques mois plus tôt, sans parvenir à aucun résultat. Il s'est trouvé aussi que la majorité des autres personnes avec qui nous nous sommes entretenus jugeaient qu'intervenir à ce moment-là risquait de porter préjudice à ce qui semblait être un effort bilatéral pour résoudre ce lamentable problème. Nous n'avons pas, non plus, perdu de vue que certains pays n'étaient pas Membres de l'ONU et que leur présence serait extrêmement souhaitable si l'ONU voulait vraiment faire un pas en avant dans cette affaire. Tout bien considéré, nous avons conclu qu'il valait peut-être mieux nous abstenir, l'essentiel étant que l'affaire soit convenablement réglée, non par qui elle serait réglée.

79. Le Nigéria considère que le Conseil de sécurité a "la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales"; elle ne condamnera donc jamais un membre du Conseil qui prendra l'initiative de le saisir d'un problème qui menace, ou même

a matter which is a threat to, or already a violation of, international peace and security. I therefore want to make it abundantly clear that we do not at all condemn the United States for bringing this matter to the attention of the Security Council.

80. As soon as we learned that this matter was going to be brought up, we began to ask ourselves the question whether this was the right time for the Council to discuss it. I am afraid that Nigeria came to the conclusion that unfortunately this is a poor time in which to take up this question because something was simultaneously taking place that we regretted very much indeed. When the United States decided to suspend the bombing of North Viet-Nam, Nigeria was among the first to record its appreciation of that measure. I hope that our friends in the United States will pardon us if we are also among those who feel that it was unfortunate that the United States felt it necessary to resume the bombing of North Viet-Nam. This is not because we do not appreciate that American soldiers are involved in Viet-Nam. We wish they were not. This is not because we want a continuance of the bloodshed in Viet-Nam. We regret it very much indeed. But the reason why this change of attitude caused us pain and regret is no more than the fact that we thought the cessation of bombing was contributing to the proper atmosphere for a happy solution of that problem, and that the resumption of bombing would certainly not do the same. However, that change of attitude seems to us to have created a situation in which it would be a little more difficult to tackle this problem in the Security Council.

81. I want to assure those who have brought this item forward that if they had done so last week, or two weeks ago, or four weeks ago, in so far as Nigeria is concerned, they would have been knocking at an open door because, as I indicated before, we were already, in co-operation with our friends, thinking very actively about getting this matter brought here.

82. As a non-aligned country, we have come here ready always to listen to the arguments on both sides. I listened very carefully indeed to the eloquent case presented by the representative of the United States, and I listened with equal care to the cases presented by the representatives of the Soviet Union and France. As a non-aligned country, it is our duty to listen very carefully to these arguments. The case presented by the representative of the United States has made it clear to me that even if we do not proceed to what is called the substance of the question, the bringing of the item before us has done some good. It has enabled an exchange of views to take place on what purported to be a matter of procedure, but, because of the flexible nature of our procedure, has in fact practically been on the substance of the question. My careful attention to the statements made by the representatives of the Soviet Union and of France has led me to have some doubt as to whether we can accomplish much good by pursuing this matter in its substance.

83. I have always said in other forums that the question of South-East Asia revolves around the question of the People's Republic of China. We regret very sincerely, as do most of our colleagues in Africa and

qui viole déjà, la paix et la sécurité internationales. Il insiste donc beaucoup sur le fait que nous ne condamnons nullement les Etats-Unis pour avoir attiré l'attention du Conseil de sécurité sur cette affaire.

80. Dès que nous avons su que cette question allait être soulevée, nous nous sommes demandé si le moment était bien choisi pour en discuter au Conseil et malheureusement, nous avons conclu qu'il ne l'était pas parce qu'il se passait simultanément une chose que nous regrettons profondément. Quand les Etats-Unis ont décidé de suspendre les bombardements du Viet-Nam du Nord, le Nigéria a été parmi les premiers à faire connaître sa satisfaction. Je suis sûr que nos amis des Etats-Unis nous pardonneront si nous sommes aussi parmi ceux qui jugent regrettable que les Etats-Unis aient cru devoir recommencer à bombarder le Viet-Nam du Nord. Ce n'est pas que nous néglignons le fait que des soldats américains se battent au Viet-Nam. Nous voudrions qu'il n'en soit pas ainsi. Ce n'est pas que nous voulions que l'effusion de sang au Viet-Nam se poursuive. Nous déplorons cette situation. Mais la raison pour laquelle ce changement d'attitude nous a consternés est simplement que nous pensions que l'arrêt des bombardements pouvait contribuer à créer le climat propice à une heureuse solution du problème, alors que la reprise des bombardements ne saurait avoir le même résultat. Quoi qu'il en soit, ce changement d'attitude nous semble rendre plus difficile l'examen du problème par le Conseil de sécurité.

81. Je tiens à assurer ceux qui ont soumis cette question à notre examen que s'ils l'avaient fait la semaine dernière, ou il y a deux ou quatre semaines, ils auraient, en ce qui concerne le Nigéria, trouvé un accueil favorable car, comme je l'ai dit, nous envisagions sérieusement, en collaboration avec nos amis, d'en saisir le Conseil de sécurité.

82. En tant que pays non aligné, nous avons toujours été prêts à écouter les arguments des deux parties en présence. J'ai écouté avec la plus grande attention la manière éloquente dont le représentant des Etats-Unis a développé ses arguments et j'ai écouté avec non moins d'attention les arguments avancés par les représentants de l'Union soviétique et de la France. Etant que pays non aligné, il est de notre devoir d'accorder à ces arguments toute notre attention. Les arguments présentés par le représentant des Etats-Unis m'ont convaincu que, même si nous n'abordons pas ce qu'on appelle le fond du problème, le seul fait d'avoir saisi le Conseil de sécurité de la question aura été utile. On a pu ainsi, sous la forme d'un débat de procédure, avoir un échange de vues sur ce qui, en réalité, vu la souplesse de notre procédure, était bien, en fait, le fond du problème. Les déclarations des représentants de l'Union soviétique et de la France, auxquelles j'ai prêté la plus grande attention, m'ont fait douter qu'un débat sur le fond du problème puisse donner beaucoup de résultats.

83. J'ai toujours soutenu, devant d'autres tribunes, que la question de l'Asie du Sud-Est était centrée sur celle de la République populaire de Chine. Nous regrettons très sincèrement, comme la plupart de nos

Asia and others elsewhere in the world, that the People's Republic of China is not a member of the United Nations. Its absence from our Organization makes the task of maintaining peace in Asia almost impossible. The absence of that great country and the absence of the Government of North Viet-Nam make it exceedingly difficult for us to proceed with this question in the way Nigeria would wish. How can we decide on a case in the absence of most of the representatives of the people directly involved?

84. I think that the representative of the United States anticipated this problem when he stated that his Government was prepared to see that certain Governments that are not here today should take part in the discussion. If we could by some procedure, of which I am at present ignorant, contrive to bring into this discussion the People's Republic of China, the Government of Hanoi and the National Liberation Front, in addition to the Government of South Viet-Nam, I think that we could have one of the most profitable discussions that have ever taken place on this problem.

85. I am a new member of the Security Council, and I wonder whether, in some way or other, this can be contrived. I wish to state that if this can be done, Nigeria will vote for the inscription of this item. However, unless it can be done, I am afraid that Nigeria will find it difficult to accept the view that the discussion of the item in the absence of the representatives that I mentioned could contribute to the happy resolution of the problem of Viet-Nam.

86. As I indicated earlier, we are a non-aligned country and we are susceptible to being convinced. We do not claim that a point of view once held is necessarily correct for all time. Should further statements in this Council demonstrate that the assumptions on which our doubts rest are invalid, and should additional arguments show that we could have the type of discussion I indicated, which would be a fruitful discussion for the solution of this problem, we would then vote for the inscription of the item. In the absence of such further arguments, I wish to declare that Nigeria will abstain from voting. Nigeria will abstain because it believes that this Council ought to take note of the problem of Viet-Nam but, on the other hand, it is not convinced so far that a discussion of the problem in the absence of the representatives of the countries that I mentioned would be fruitful.

87. The PRESIDENT (translated from French): As there are still some names on the list of speakers on the question of the adoption of the agenda, I shall adjourn the meeting until 3.30 this afternoon.

The meeting rose at 1.30 p.m.

collègues d'Afrique et d'Asie, et comme d'autres venant d'autres régions du monde, que la République populaire de Chine ne soit pas membre de l'Organisation des Nations Unies. Son absence rend la tâche de maintenir la paix en Asie quasiment impossible. L'absence de ce grand pays et l'absence du Gouvernement du Viet-Nam du Nord font qu'il est extrêmement difficile de traiter cette question comme le Nigéria le souhaiterait. Comment pouvons-nous trancher d'une affaire en l'absence de la plupart des représentants des peuples qui sont directement intéressés?

84. Je crois que le représentant des Etats-Unis a prévu ce problème, car il a déclaré que son gouvernement était prêt à faire en sorte que certains gouvernements qui ne sont pas présents aujourd'hui participent à la discussion. Si nous pouvions, par le moyen d'une procédure que je ne connais pas encore, faire participer à ces discussions la République populaire de Chine, le gouvernement de Hanoi et le Front national de libération, en plus du Gouvernement du Viet-Nam du Sud, je pense que nous pourrions avoir l'un des débats les plus fructueux qui aient jamais eu lieu sur cette question.

85. Le Nigéria est l'un des nouveaux membres du Conseil de sécurité, et je me demande s'il ne serait pas possible, d'une façon ou d'une autre, d'avoir une telle discussion. Je tiens à déclarer que si cette discussion est possible, le Nigéria votera pour l'inscription de la question à l'ordre du jour. En revanche, si elle n'est pas possible, le Nigéria pourra difficilement admettre qu'une discussion sur cette question en l'absence des représentants que j'ai mentionnés puisse contribuer à la solution du problème du Viet-Nam.

86. Comme je l'ai dit, mon pays est un pays non aligné et il est possible de nous persuader. Nous ne prétendons pas qu'un point de vue adopté à un moment donné soit nécessairement juste à tout moment. Si nous entendions, devant ce conseil, des déclarations qui prouvent que les suppositions sur lesquelles se fondent nos doutes sont injustifiées, et si de nouveaux arguments montraient que nous pourrions avoir le genre de débat que j'ai évoqué, c'est-à-dire un débat qui nous fasse progresser vers la solution du problème, dans ce cas nous voterions pour l'inscription de la question à l'ordre du jour. Mais en l'absence d'arguments de ce genre, je dois annoncer que le Nigéria s'abstiendra lors du vote parce qu'il estime que le Conseil de sécurité doit prendre note du problème du Viet-Nam, mais d'autre part il n'est pas convaincu qu'un examen du problème en l'absence des représentants des pays que j'ai cités serait fructueux.

87. Le PRESIDENT: La liste des orateurs sur la question de l'adoption de l'ordre du jour n'étant pas encore épuisée, je me propose d'ajourner la séance jusqu'à cet après-midi, 15 h 30.

La séance est levée à 13 h 30.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.